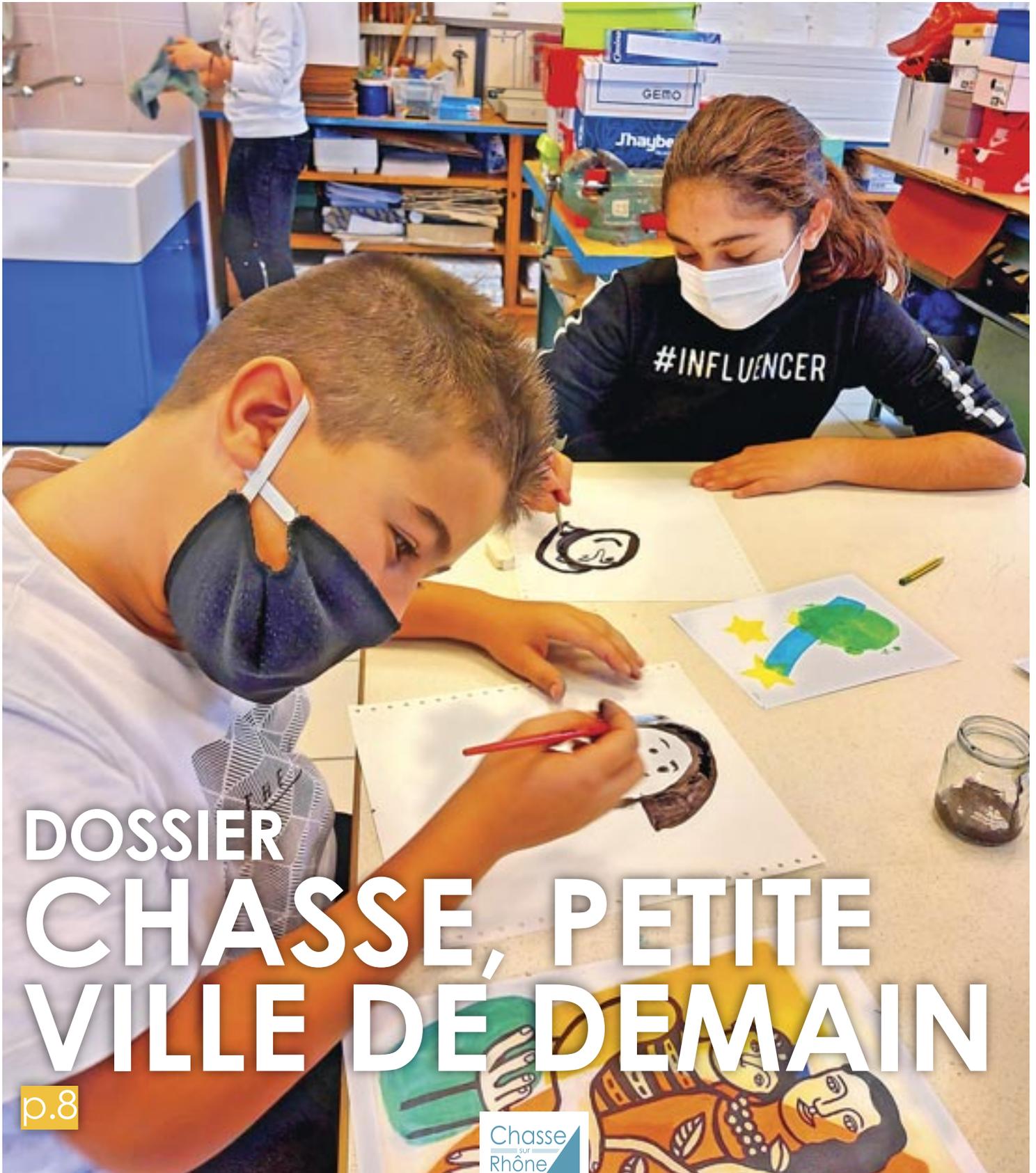


# Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #02 -Janv. 2021



## DOSSIER CHASSE, PETITE VILLE DE DEMAIN

p.8

**Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !**

**Sébastien, Romain et Frédéric vous accompagneront.**



**CRINER**  
**IMMOBILIER**

**Vendre - Acheter - Estimer**

**04 37 20 20 55**



☎ **04 37 20 20 55**

✉ [agence@criner-immobilier.fr](mailto:agence@criner-immobilier.fr)

🌐 [www.crinet-immobilier.fr](http://www.crinet-immobilier.fr)

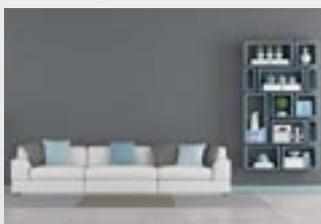
102, chemin des Roches  
38670 Chasse sur Rhône

L'agence  
**CRINER Immobilier**  
**RECRUTE**



**Des agents  
commerciaux**

(en Auvergne-Rhône-Alpes)



**SOMMAIRE #02**

p4-5 Retour en images

p6 Agenda des élus

p8-13 Dossier

**CHASSE-SUR-RHÔNE PETITE  
VILLE DE DEMAIN**

p14-15 Budget

p16-17 C'est voté !

p16-23

La vie de la commune

- Covid • Scolarité •
- Environnement • Santé
- Solidarité • Hommage •

Travaux

p29-35

La vie de nos associations

p36

Pour infos

p37

Intercommunalité

p38

Tribunes

**Mairie de Chasse-sur-Rhône**

Place Jean Jaurès - CS 50004  
38670 Chasse-sur-Rhône  
Tél. 04 72 24 48 00  
Fax 04 72 24 48 19

[www.chasse-sur-rhone.fr](http://www.chasse-sur-rhone.fr)**Ouverture au public :**

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30  
Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30  
Mercredi : 8h30 - 12h et 14h-17h  
Jeudi : 8h30 - 12h et 14h-17h30  
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de  
Chasse-sur-Rhône  
Tirages : 2 800 exemplaires  
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :

Christophe Bouvier

Rédaction : pôle communication /  
Mathilde RozierCrédit photos : © Chasse sur rhone /  
associations / freepick/Marlène Roll Arts  
Conception/réalisation :

Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

**LE MOT  
DU MAIRE**

**Christophe Bouvier**  
Maire  
Vice-président  
aux finances de  
l'Agglomération

**EN 2021, CHASSE-SUR-RHÔNE  
SE TRANSFORME !****Chères Chassères, chers Chassères,**

**P**remier acte symbolique de démocratie participative sur la commune, vous avez décidé de rebaptiser le magazine municipal "Le Petit Chassère" dont voici le 1<sup>er</sup> numéro pour ouvrir l'année 2021.

Alors que nous concluons une année chaotique marquée par l'épidémie de COVID-19, je souhaite remercier devant vous l'ensemble des agents municipaux pour le travail effectué durant cette période, pour leur réactivité et leur adaptabilité. Je félicite également tous les Chassères qui se sont mobilisés par solidarité durant les deux confinements. Je souhaite enfin vous énoncer les bases enthousiastes d'une année 2021 qui doit marquer un tournant dans l'histoire de notre commune.

Depuis notre élection, nous tentons de réveiller Chasse-sur-Rhône avec un programme ambitieux plaçant la transition écologique, la proximité et la sécurité au cœur de notre action. Pour cela, nous vous proposons des projets d'ampleur comme l'extension de l'école Pierre Bouchard, la végétalisation des cours d'école, la démolition/reconstruction de 80 logements dans le quartier du Château, la rénovation thermique des bâtiments communaux, le déploiement d'un vaste plan de vidéoprotection, etc.

Notre commune, qui comptait quelques milliers d'habitants il y a 10 ans, va devenir une petite ville culminant à près de 9 000 habitants en 2030, selon les prévisions. Dans ce cadre, nous devons adapter la commune à cette croissance démographique, adapter la commune à l'urgence climatique, adapter la commune à l'urgence sociale qui frappe après l'épidémie.

C'est pourquoi, j'ai l'immense fierté de vous annoncer que Chasse-sur-Rhône a candidaté et a été sélectionnée pour le programme "Petites villes de demain". Trois milliards d'euros sont ainsi mis sur la table par l'État et ses partenaires pour favoriser le développement de 1 000 communes françaises de moins de 20 000 habitants sur toute la durée du mandat (jusqu'en 2026). Nous aurons le privilège de figurer parmi ces communes élues.

Nous souhaitons saisir cette opportunité pour transformer notre commune en un modèle de ville écologique, solidaire et innovante. Aucune de ces transformations ne se fera sans vous et votre participation, pour qu'ensemble nous construisions Chasse-sur-Rhône demain !

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021 !

**Christophe Bouvier**  
votre Maire

# RETOUR

EN IMAGES



Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

## 1. FESTIVAL DE L'HUMOUR

vendredi 23 octobre



## 4. DISTRIBUTION DES MASQUES LAVABLES

aux classes de CP et CE1 de l'Ecole Pierre Bouchard, mardi 19 novembre



## 2. UNE MINUTE DE SILENCE

en l'hommage à Samuel Paty, lundi 2 octobre



## 3. CÉRÉMONIE

du 11 Novembre



## 5. DISTRIBUTION DES COLIS

de fin d'année du COS (Centre communal d'action social), mercredi 9 décembre



## 7. CRÉATION DE LA CARTE DE VŒUX 2021

par les classes de CM2 de l'Ecole Pierre Bouchard



## 8. ILLUMINATIONS



## 6. CENTRE DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19



## 9. CROSS

Les 15, 17 et 18 décembre, cross solidaire en faveur de l'association Sourire du Colibri



# GARAGE VITTOZ



Centre expert véhicules sans permis  
Garage AD - Mécanique C  
Réparation mécanique A - Carrosserie  
Vente de véhicules neufs et occasion

76 rue de la République - 38670 Chasse sur Rhone

**04 78 73 08 19**

garage-vittoz@wanadoo.fr  
www.garage-vittoz.com



**DEKRA**

CONTRÔLE  
TECHNIQUE  
AUTOMOBILE

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel

1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel  
sur rendez-vous

**04 74 78 38 38**

**SPIE CityNetworks,**  
partenaire de la performance des territoires



**SPIE CityNetworks**

Direction Opérationnelle  
Infrastructures Sud-Est  
6 rue de Provence  
69 800 SAINT PRIEST  
tél. 04 72 09 03 70

www.spie.com



**NOUVEAU** | Projet en lien avec l'état d'urgence  
climatique déclarée par la Ville  
La Ville de Chasse-sur-Rhône présente la



**COLLECTE DE SAPINS**

Du Mardi 29 décembre 2020  
au 31 janvier 2021

**N'abandonner pas votre sapin,  
recyclez-le !**

Déposez votre sapin à l'un des points de collecte spécialement aménagés.  
Uniquement les sapins verts, sans neige artificielle, sans décoration, sans pied  
béton.  
Support en bois accepté.

Une question ?  
accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr  
04 72 24 48 00

**Espaces publicitaires**

dans le magazine municipal  
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître  
dans le Journal Municipal**



**MICRO 5**

**Contact : M. Thierry COHEN :**  
**06 25 23 65 66**  
studioparis@micro5.fr

# AGENDA

DES ÉLUS



## 1.

**Rencontre avec les sénateurs**  
Christophe Bouvier,  
Maire de Chasse-sur-Rhône et  
André Vallini, sénateur de l'Isère

Frédérique Puissat et  
Michel Savin, sénateurs de l'Isère



## 2.

Les élus de la  
municipalité ont  
contacté les personnes  
âgées de 70 ans et plus  
durant la seconde  
période de confinement.  
Sandrine Renaud,  
adjointe à la santé, au  
handicap et à  
l'accessibilité



Christine  
Frechoso,  
conseillère  
municipale  
déléguée aux  
seniors



## 3.

Assemblée générale du Centre Social Paul Vittoz

## 4.

Rencontre  
avec  
le syndicat  
Isérois des  
Rivières  
Rhône Aval  
(SIRRA)



## 5.

Conseil  
Intercommunal  
de Sécurité et  
de Prévention  
de la  
Délinquance  
(CISPD)



## 6.

Rencontre  
avec  
le Maire de  
Givors,  
Mohamed  
Boudjellaba



# CHASSE-SUR-RHÔNE, PETITE VILLE DE DEMAIN.

## LA COMMUNE SÉLECTIONNÉE PAR LE PROGRAMME “PETITES VILLES DE DEMAIN”

Le 11 décembre, Chasse-sur-Rhône a officiellement été retenue pour intégrer le programme de l'Etat intitulé “Petites villes de demain”. Il vise à accompagner le développement de 1 000 communes de moins de 20 000 habitants grâce à un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires. Ce programme national est doté d'un budget prévisionnel de 3 milliard d'euros. Il s'étendra sur l'ensemble du mandat 2020-2026 et doit permettre à Chasse-sur-Rhône de devenir un modèle de petite ville écologique, solidaire et innovante. Explications.

« 1 000 communes dont 14 en Isère ont ainsi été retenues à la suite d'un appel à candidature lancé en octobre 2020 »

En parallèle du plan de relance du Gouvernement, l'État souhaite faciliter le rebond des petites villes et de leurs habitants qui subissent de plein fouet la crise économique. C'est pourquoi, il a lancé le programme “Petites villes de demain”. Il doit permettre d'accompagner des communes de moins de 20 000 habitants dans leur redynamisation et la transition écologique. Pour cela, 3 milliards d'euros sont mis sur la table pour proposer un soutien en ingénierie aux communes, le financement de projets ciblés et la mise en réseau des communes lauréates.

C'est avec une immense joie que la Ville a appris le 11 décembre dernier, qu'elle avait été sélectionnée par l'Etat pour intégrer ce programme. 1 000 communes dont 14 en Isère ont ainsi été retenues à la suite d'un appel à candidature lancé en octobre 2020.

# 3 milliards



C'est le budget prévisionnel (en euros) du programme pour les six ans à venir. Ces crédits résultent de la mobilisation des partenaires nationaux (en particulier les ministères de la cohésion des territoires et de la transition écologique, la Banque des territoires, l'ANCT, le Cerema et l'Anah). Ce montant global pourra être complété par la mobilisation des collectivités partenaires du programme et par les crédits du plan de relance.

# 3

C'est le nombre de piliers qui structurent le programme : soutien en ingénierie, mesures thématiques ciblées, mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain.

# 38%



C'est la part de la population française qui vit dans ces territoires autour et au sein des communes qui exercent une fonction décentralisée.

# 1000



C'est le nombre de binômes commune(s)-intercommunalité qui seront accompagnés par le programme.

# 6 ans



C'est la durée d'un mandat d'élu municipal. C'est aussi la durée du programme Petites villes de demain.



# 250 millions

C'est le montant (en euros) dédié au soutien en ingénierie pour lancer et consolider au plus vite les projets de territoire dans les villes du programme.

## Ce programme a 5 axes :

- **Partir des problématiques spécifiques à chaque territoire.** L'Etat n'impose pas sa vision. Il suivra les ambitions des élus locaux.
- **Apporter une réponse sur-mesure.** Aucune des 1 000 communes sélectionnées ne bénéficiera du même accompagnement standard. Chaque programme sera cousu-main pour chaque territoire selon ses enjeux propres.
- **Concentrer des moyens humains et financiers.** Chaque commune bénéficiera d'une concentration des ressources de l'Etat et ses partenaires. Cela se traduira par des aides financières mais également humaines (ingénierie) afin de concevoir des projets innovants.
- **Intégrer et démultiplier les actions existantes.** Le programme n'apporte pas simplement des aides nouvelles, il rassemble également tous les dispositifs existants visant à soutenir les communes pour les intégrer dans un programme unique.
- **Se donner du temps.** Le programme accompagnera la commune sur toute la durée du mandat 2020-2026 afin de coller au mieux aux projets de la municipalité.



## UN PROJET AMBITIEUX POUR CHASSE-SUR-RHÔNE DÉFENDU DEVANT LE PRÉFET

Le 17 novembre 2020, le Maire, Christophe Bouvier a accueilli Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, et Jean-Yves Chiaro, Sous-préfet de Vienne. Ils sont les représentants de l'Etat dans le département. Cette visite a permis au Maire de défendre la candidature de la commune au programme "Petites villes de demain" et de sensibiliser le Préfet aux enjeux de la commune.

Notre territoire est attractif du fait de sa proximité avec l'aire urbaine lyonnaise. Si Chasse-sur-Rhône compte 6 128 habitants au 1er janvier 2020, la commune est amenée à grossir avec une population estimée à 9 000 habitants à l'horizon 2030 (selon les prévisions du Schéma de cohérence territoriale, SCOT).

Aussi, la commune est à un tournant de son histoire. L'augmentation de sa population doit

la faire basculer dans une nouvelle dimension et lui conférer un statut central sur le territoire. Toutefois, avec trois autoroutes qui la traversent, une voie ferrée, deux sites classés SEVESO, mais également des risques naturels importants (inondations, glissement de terrain, incendies), Chasse-sur-Rhône doit faire face à un nombre de contraintes importantes pour son développement et le bien-être de ses habitants.

Le programme "Petites villes de demain" doit permettre à la ville de surmonter ses contraintes de développement et mener à bien les grands projets du mandat de l'équipe municipale notamment :



### l'agrandissement et la rénovation thermique

de l'école Pierre Bouchard



### le déploiement

d'un système de vidéoprotection ultra moderne



### la végétalisation

des cours d'école



### le développement

des commerces de proximité



### la rénovation urbaine

dans le quartier du Château



### Le développement des modes doux

## DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES HABITANTS

La visite du Préfet était également l'occasion de défendre l'intérêt des habitants sur la question des grandes infrastructures de transport.

Déjà traversée par une voie ferrée et trois autoroutes (A7, A46, A47), plusieurs projets sont encore envisagés sur le territoire, comme l'élargissement de l'A46-sud (rocade est) à deux fois trois voies. La commission nationale du débat public est saisie de la question et une concertation est en cours sur la pertinence du projet.

De plus, suite à l'abandon de l'A45, l'Etat travaille à l'amélioration des mobilités entre Saint-Etienne et Lyon. Le nœud autoroutier de Givors-Ternay est une priorité à améliorer. L'Etat envisage donc la création d'un nouveau pont sur le Rhône quelque part entre Grigny et Loire-sur-Rhône pour diminuer le trafic sur

le pont de l'A47 entre Givors et Chasse-sur-Rhône/Ternay.

Aux côtés de Mattia Scotti, Maire de Ternay, Christophe Bouvier veut fédérer les maires du territoire directement concerné (Givors, Grigny, Loire-sur-Rhône, Communay, Sérézindu-Rhône...). L'objectif est d'adopter une vision commune sur ce projet pour peser davantage sur les grands arbitrages politiques à venir. Plus globalement, l'objectif est de porter ensemble des projets concernant l'amélioration des mobilités sur le territoire.

Pour les deux élus, "nos communes ne doivent pas être sacrifiées pour désengorger la métropole de Lyon. Au lieu de tenter de réduire le trafic en développant des modes de déplacement alternatifs à la voiture, l'Etat veut toujours déployer de nouvelles routes qui conduiront toujours à augmenter la circulation. Notre territoire est déjà saturé. Il ne peut plus accueillir d'autoroutes supplémentaires. Nous devons à l'inverse développer les transports en commun notamment le train".



## AMÉLIORER LA CONNEXION GIVORS-CHASSE

Ainsi, un des chantiers portés par la municipalité est la création de liaisons en transport en commun pour relier Givors et Chasse. En effet, il n'existe actuellement aucun mode de transport alternatif à la voiture pour traverser le fleuve.

**Après avoir porté la demande auprès de Vienne Condrieu Agglomération, la mise en place d'une ligne de bus reliant les deux communes a ainsi été actée et devrait voir le jour en 2022.**

De plus, les deux maires se sont rencontrés en octobre dernier pour défendre le

rétablissement de la liaison ferroviaire "voyageurs" entre les deux communes. Il ne s'agit pas simplement de relier Givors et Chasse mais bien de connecter les deux rives du Rhône ainsi que le Pays Viennois à la Vallée du Gier. Ils ont sollicité le Préfet de Région et le Président du Conseil régional dans cette optique.

Selon les deux élus, il s'agit là de solutions pertinentes pour réduire une partie du trafic dans le nœud autoroutier Givors/Ternay-Chasse qui accueille près de 100 000 véhicules par jour.



## ABAISSER LA VITESSE MAXIMALE SUR L'AUTOROUTE POUR RÉDUIRE LA POLLUTION

Autre sujet d'échanges avec le Préfet, l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur l'A7 en traversée de Chasse-sur-Rhône. Si actuellement les véhicules peuvent circuler à 110 km/h, l'objectif serait de passer à 90 km/h comme c'est le cas à Valence par exemple.

Cet abaissement doit conduire à une amélioration significative de la qualité de l'air sur notre commune. Un enjeu d'autant plus crucial que la pollution fait 48 000 morts par an en France et que l'A7 passe à seulement quelques dizaines de mètres de la principale école de la ville qui compte près de 500 élèves.

## PICS DE POLLUTION

La question de la qualité de l'air devient cruciale pour nos déplacements. Lors des pics de pollution, les Préfectures de l'Isère et du Rhône déclenchent la circulation différenciée de plus en plus souvent. Ne peuvent alors circuler que les véhicules disposant de certaines vignettes Crit'Air sous peine d'une amende.

Ces mesures vont être de plus en plus contraignantes et de plus en plus fréquentes. C'est pourquoi, le Maire a demandé que des alternatives crédibles soient proposées et que la gratuité des transports en commun puisse s'appliquer lors de ces pics.

**Cette demande a été entendue par Vienne Condrieu Agglomération qui proposera la gratuité du réseau L'VA aux habitants dont la voiture ne peut circuler lors des épisodes de pollution. La demande est également à l'étude concernant les TER.**

Toutefois, alors que le Président de la Métropole de Lyon a annoncé vouloir empêcher tous les véhicules diesel de circuler sur son territoire d'ici 2026, des mesures massives d'accompagnement doivent être proposées aux habitants, notamment pour le renouvellement de leurs véhicules.



« Il est hors de question qu'une infirmière chassère travaillant dans un hôpital lyonnais par exemple, puisse être sanctionnée alors qu'elle se rend à son travail. Des alternatives crédibles doivent être proposées pour notre territoire comme le développement des transports en commun et des aides au renouvellement de véhicules » affirme le Maire, Christophe Bouvier.

# BUDGET



La municipalité a souhaité que le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 puisse s'effectuer dès le mois de décembre 2020, comme dans les plus grosses collectivités, pour une adoption du budget 2021 dès février. Il s'agit d'un passage obligé qui doit permettre de construire le budget selon les orientations retenues.

Ainsi, lors du conseil municipal du 14 décembre, les élus ont acté les grandes orientations suivantes :

## MAÎTRISE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La commune connaît une forte croissance démographique. Sa population pourrait passer de 6 128 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020, à près de 9 000 habitants en 2030. L'arrivée de nouveaux habitants doit conduire à une adaptation des services municipaux. Mais cette arrivée est aussi gage de recettes fiscales supplémentaires. Si la municipalité souhaite améliorer le service rendu à la population, elle souhaite également dégager des marges d'investissement conséquentes. C'est pourquoi, les élus veulent maîtriser l'augmentation du budget de fonctionnement inhérente à l'amélioration du service et l'arrivée de nouveaux habitants.



## PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION

La crise sanitaire frappe durement les ménages en particulier les plus modestes. Ce ne sont pas à eux de payer les pots cassés ! La municipalité propose que le budget 2021 se construise sans hausse des taux d'imposition communaux.



## RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

En début de mandat, la municipalité a voté de nouveaux tarifs de cantine à un euro. Ils permettent à tous les enfants d'accéder à un repas de qualité au déjeuner. Le manque à gagner doit être en partie comblé par une rationalisation du fonctionnement du restaurant scolaire notamment grâce à la lutte contre le gaspillage. Le budget 2021 sera construit en prenant en compte l'évolution de ces tarifs sur une année pleine.



## HAUSSE DE L'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

De nombreux retards d'investissement hérités du mandat précédent sont constatés notamment pour la sécurité des bâtiments communaux et leur accessibilité PMR, mais également dans la modernisation de certains équipements devenus obsolètes comme le système de vidéoprotection. De plus, l'urgence climatique et l'adaptation de la commune aux conséquences du changement climatique imposent des investissements importants. Aussi, la majorité municipale souhaite engager plusieurs chantiers dès 2021 : la végétalisation de la cour d'école du Château ; la rénovation, la sécurisation et l'accessibilité des bâtiments communaux ; le renouvellement progressif du système de vidéoprotection ; la lutte contre les moustiques tigres ; la préservation de l'environnement...



## PRENDRE EN COMPTE LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a des conséquences importantes sur les finances de la collectivité. En plus des dépenses d'équipements supplémentaires (plexiglass, masques, gel hydroalcoolique), la fermeture des services municipaux comme la cantine durant le 1<sup>er</sup> confinement a généré moins de recettes. Dans le même temps, la crise conduit à un accroissement des difficultés sociales pour de nombreux habitants. La commune est le premier amortisseur de ces difficultés et le centre communal d'action sociale (CCAS) doit prendre sa part au besoin croissant d'accompagnement des habitants. Aussi, le budget 2021 devra prendre en compte ces impacts financiers de la crise.



Pour Carmelo Balsamo, adjoint en charge de l'exécution budgétaire, « Nous avons adopté des orientations

budgetaires ambitieuses pour 2021 sans hausse des taux des impôts communaux comme nous nous y étions engagés durant la campagne. Nous avons des premiers projets d'investissement d'ampleur comme l'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château ou le déploiement progressif de la vidéoprotection. La population augmente, le service rendu à la population doit également suivre et gagner en qualité. C'est une de nos priorités de mandat. On restera vigilants dans notre gestion afin de conserver des marges d'investissement importantes et pouvoir aider les plus fragiles durement frappés par la crise.»



## MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

La démographie communale est amenée à grimper. Dans le même temps, un certain nombre de programmes immobiliers hérités du précédent mandat mettent en péril l'équilibre urbanistique de la ville (notamment dans l'étroite rue de la convention). Les voiries et les réseaux ne permettent pas toujours d'accueillir ces nouveaux arrivants dans les meilleures conditions. D'importantes nuisances vont être générées par les constructions. La loi impose également un pourcentage de logements sociaux mis lui aussi en péril.



Pour Aïcha Gacem, « Nous souhaitons reprendre

la main sur le développement urbain de la ville, notamment en activant des outils de veille foncière qui permettent de mieux contrôler les constructions.»

## FIN DE LA PRÉCARISATION DES AGENTS COMMUNAUX

La cour régionale des comptes a pointé dans son rapport le nombre trop importants d'agents municipaux embauchés en contrat court alors que le besoin à long terme de leur poste est parfaitement identifié. Ces agents, essentiellement de catégorie C, sont ainsi maintenus dans la précarité. C'est pourquoi, la municipalité souhaite engager une titularisation progressive des agents dont le besoin est pérenne.



# C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



## • Rénovation thermique du Château

Lors du conseil municipal du 16 novembre 2020, les élus ont voté pour le changement de toutes les fenêtres du rez-de-chaussée du bâtiment du Château qui accueille la MJC et l'École de Musique. Une opération extrêmement vertueuse pour la commune qui devrait bénéficier d'un montant maximal de subvention (80 % du coût total) et qui réalisera d'importantes économies d'énergie. Les châssis en bois seront ainsi remplacés par des châssis PVC avec volets roulants assurant une isolation optimale. La dépense HT de ce projet est estimée à 19 500 €.



**Pour Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône,**  
« Nous avons tous été horrifiés des événements survenus dans la vallée de la Vésubie et plus généralement dans toute la région.

Ce sont des vies qui ont été brisées par cette catastrophe naturelle. Des catastrophes qui se multiplient et s'intensifient avec le changement climatique qui nous interpelle sur la résilience de nos territoires. Notre commune aussi fait face à des risques naturels importants comme les inondations, les incendies et surtout les glissements de terrains. Nous tenions dans ce cadre à apporter tout notre soutien et notre solidarité aux habitants et aux élus de ces communes ravagées. »

## • Solidarité avec Saint Martin Vésubie

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en solidarité avec la commune de Saint-Martin-Vésubie, ravagée comme l'ensemble de la vallée par la tempête Alex le 2 octobre dernier.



**Pour Carmela Lo Curto, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'action sociale,**  
« Engagement de campagne de l'équipe municipale, la

rénovation thermique des bâtiments communaux débutent avec ce projet. Il s'agissait d'une priorité puisque ce bâtiment est un lieu de vie associatif essentiel de la commune. Cette opération est particulièrement vertueuse. C'est bon pour l'Environnement et pour les Finances de la collectivité ! »

## • Le règlement intérieur du conseil

Il régit le fonctionnement interne du conseil municipal et le déroulé des séances. Il ouvre également des droits élargis aux groupes d'opposition comme jamais dans l'histoire de la commune.

# C'EST VOTÉ !

## • Groupements de commande avec l'agglomération

La commune a décidé d'adhérer à des groupements de commande réalisés par Vienne Condrieu Agglomération. Ils permettent des économies importantes puisque les achats sont faits en gros avec toutes les communes de l'agglomération participante. Une bonne opération financière pour la commune.

## Exonération de taxe pour les abris de jardin

Le conseil municipal a voté une harmonisation des taux de la taxe d'aménagement sur la commune à 5 %. Les abris de jardin restent soumis à déclaration préalable mais sont désormais exonérés de cette taxe !

## • Les commerces seront ouverts 12 dimanches en 2021

Le Maire peut autoriser l'ouverture des magasins jusqu'à 12 dimanches par an. Aux vues de la situation économique

des commerçants, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour cette ouverture maximale.

## • Vœu pour la paix au Haut-Karabagh

Si un cessez-le-feu a été déclaré, le conflit au Haut-Karabagh a fait des milliers de morts et suscite une montée des tensions entre Français d'origine arménienne et turque. Dans ce cadre, les élus municipaux de Chasse-sur-Rhône ont souhaité présenter un vœu lors du conseil municipal du 16 novembre 2020 appelant à la paix, au retour au calme et à des sanctions exemplaires contre les individus responsables en France des violences des dernières semaines.

## • Préservation de la biodiversité

La mairie a conventionné avec plusieurs organismes pour accompagner la collectivité vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts de la commune et tendre notamment vers le zéro produit phytosanitaire.

## • Débat d'orientation budgétaire (voir p 14)

## • Une mutuelle moins chère pour les habitants (voir p 25)

## • Mutualisation partielle des polices municipales avec Seyssuel et Chuzelles

## • Renouvellement de la campagne de stérilisation des chats errants en 2021



Pour Maxime Proia, conseiller délégué au jumelage,

« De nombreux français d'origine arménienne ou turque vivent en paix dans notre ville. Nous avons d'ailleurs une histoire commune avec l'Arménie comme en atteste notre jumelage avec la ville de Nor Hadjin. Aussi, nous souhaitons leur apporter notre soutien. »



# COMMUNE

LA VIE  
DE LA

## COVID-19 : S'ADAPTER AU RECONFINEMENT

La crise sanitaire n'a laissé de répit à personne. Le 30 octobre 2020, le Gouvernement a pris la décision d'appliquer un second confinement sur l'ensemble du territoire. L'équipe municipale et les agents de la commune ont dû adapter les services municipaux aux mesures sanitaires.



### Le port du masque obligatoire dans toute la Ville et une nouvelle attestation pour circuler

En considérant les données sanitaires spécifiques à l'Isère (nombre de personnes hospitalisées, taux de positivité, taux d'incidence du virus), le Préfet du département a appliqué des mesures renforcées pour empêcher la propagation de la Covid-19. Le port du masque est obligatoire dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, dans les espaces publics et sur la voie publique. Il doit être porté par toutes les personnes âgées de plus de 11 ans sous peine d'une contravention de 135 euros. Cette mesure s'applique donc à Chasse-sur-Rhône. Suite à l'annonce du second confinement, la Mairie a délivré des attestations dérogatoires de déplacements aux Chassères qui étaient dans l'impossibilité de s'en procurer.

### L'adaptation des services

Contrairement au premier confinement, les services municipaux sont restés ouverts durant le reconfinement. Toutefois, ces services ont dû s'adapter afin de garantir la sécurité des habitants et des agents. La municipalité a donc fait le choix d'accueillir le public uniquement sur rendez-vous dans le respect des règles sanitaires (port du masque, gel hydroalcoolique).

Les salles communales ont dû fermer leurs portes au grand dam des associations culturelles et sportives. Cependant, la bibliothèque a continué son activité sous forme de drive piéton.

Une cellule de gestion de crise a également été mise en place pour s'adapter de manière rapide et efficace aux différentes évolutions des règles sanitaires et leur conséquence pour la commune, notamment concernant les écoles, les bâtiments communaux ou les services municipaux. Cette cellule s'est réunie plusieurs fois en présence des élus de la majorité et de l'opposition ainsi que les directeurs des services de la Ville. C'est notamment via cette cellule qu'a été décidé la création de la réserve civique (voir plus loin).

## LE PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le retour des vacances de la Toussaint s'est fait dans de nouvelles conditions définies par le ministère de l'Éducation Nationale, avec le port du masque obligatoire dès le CP et un protocole sanitaire renforcé. Les écoles de la Ville ont suivi les recommandations données en appliquant un renforcement des lavages et des désinfections des surfaces, des équipements et des jeux.

Les élus municipaux ont également distribué à tous les élèves des classes CP et CE1 de l'École Pierre Bouchard des masques lavables fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



## Création de la réserve civique

### Un vent de solidarité souffle sur Chasse-sur-Rhône

Dans le cadre de la crise sanitaire, la municipalité a souhaité créer une réserve civique afin de mener plusieurs actions solidaires en direction des personnes isolées et des familles en situation précaire. Les bénévoles, qui donnent de leur temps libre, viennent en aide aux services publics et associations caritatives de la commune.

Lors du reconfinement de novembre, la municipalité a décidé de lancer une réserve civique à Chasse-sur-Rhône. Elle permet aux bénévoles des associations de la commune qui le souhaitent de mener des missions d'intérêt général. Dans le cadre de la crise sanitaire, elle visait plus particulièrement des actions solidaires de proximité afin d'améliorer le quotidien des personnes fragiles. L'identification de ces bénéficiaires a été effectuée par le CCAS. Ce dernier fait remonter les besoins des habitants au Centre social qui se charge de mobiliser et coordonner les bénévoles volontaires pour réaliser ces différentes missions. Plusieurs actions ont ainsi été menées : aides au déplacement, courses alimentaires, soutien au

centre de dépistage, distribution des colis aux anciens... Elles ont été appréciées des bénéficiaires, dans un contexte difficile où la solitude se fait grandement ressentir.

L'objectif est maintenant de pérenniser cette réserve civique afin qu'elle puisse continuer à se mobiliser après la crise sanitaire pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Pour Done Ozkan, bénévole rencontrée lors de la distribution des colis de fin d'année par le CCAS, « nous sommes dans une année très particulière où nous ne pouvons plus nous retrouver avec notre entourage, quelque chose d'important pour tout le monde. On est là pour apporter notre soutien, apporter un peu de chaleur dans le cœur des personnes âgées, qui

sont isolées par rapport à la situation actuelle. Être bénévole c'est apporter toute son aide et toute sa disponibilité sur notre temps libre. Nous sommes là avec plaisir. »



**Pour Cédric Deglise, adjoint aux associations à l'origine du projet,**  
« La réserve civique, c'est concrétiser un

**projet de solidarité entre associations et entre Chassères »**

#### Informations

Si vous souhaitez devenir bénévole de la réserve civique, vous pouvez contacter Mme Stives à l'adresse suivante : [adultesfamilles@centresocial-chasse.fr](mailto:adultesfamilles@centresocial-chasse.fr)

## Ouverture d'un centre de dépistage 100 % chassère

Depuis jeudi 26 novembre 2020, la nouvelle municipalité a ouvert un centre de dépistage COVID-19 dans la salle Jean Marion. Il a permis à plusieurs centaines d'habitants de la commune d'effectuer des tests antigéniques sans rendez-vous et sans ordonnance.

Ces tests antigéniques (et non PCR) permettent un résultat en moins de 30 minutes. Ils sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie sur présentation de la carte vitale.

Ouvert à l'origine deux fois par semaine les lundi et jeudi de 9h à 12h, il a ouvert en continu durant les fêtes pour permettre au plus grand nombre d'habitants de se faire dépister.

Il s'agit d'un centre 100 % Chassère ! En effet, ce sont les professionnels de santé, infirmières et pharmaciennes de la commune qui se sont mobilisés, **souvent sur leur jour de repos !**, pour réaliser les tests. Sans leur mobilisation exceptionnelle, ce centre n'aurait pu voir le jour. Mais ce ne sont pas les seuls à s'être mobilisés, des bénévoles de la réserve civique ont également été sollicités pour aiguiller les patients. De même, des entreprises chassères comme Condat et Sarpi ont fourni les masques, le gel hydroalcoolique et les équipements nécessaires. Enfin, si la salle a été prêtée par la Mairie, ce sont les services techniques de la ville qui ont monté le centre et les élus qui se sont chargés de la coordination entre les professionnels de santé et les bénévoles.



« Nous avons lancé ce centre de dépistage à la demande

**des habitants et des professionnels de santé de la commune pour permettre à un maximum de personnes de se faire dépister simplement et rapidement. »**  
**explique Sandrine Renaud, adjointe déléguée à la Santé.**



« On a sollicité des entreprises du territoire pour fournir

**du matériel comme des masques FFP2, des gants, des combinaisons, du gel hydroalcoolique. Elles ont joué le jeu et je les remercie. »**  
**complète Salah Bouchama, adjoint délégué à la prévention des risques.**



**Christophe Bouvier, Maire de la commune, remercie chaleureusement les professionnels de santé d'abord, mais également les entreprises et citoyens bénévoles qui ont tous accepté de travailler ensemble.**

**Pour le Maire, « ce centre est le fruit d'une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs de la commune. C'est cette mobilisation de tous qui a permis la réalisation de ce centre de dépistage en un temps record. C'est un bel exemple de travail collaboratif pour l'intérêt général et que l'on voudra reproduire. La période est difficile pour tous, nous en sortirons en nous serrant les coudes, en restant solidaires. La Municipalité continuera de porter ces projets et ces valeurs. »**

# SCOLARITÉ



## Les élèves de CM2 créent des cartes de vœux pour les Chassères

« Ensemble », « renouveau », « solidarité », ce sont autour de ces trois mots que les élèves de CM2 de l'École Pierre Bouchard se sont appliqués à réaliser les cartes de vœux pour l'année 2021. En classe d'art visuel, la professeur Adeline Contreras a accompagné chaque enfant dans ce projet qui a regroupé près de 78 élèves. Tous les habitants recevront une carte parmi les trois dessins qui ont été choisis au hasard.

Cette année, les CP et CE2 étudient "L'écriture dans l'art", pour les CE1 "La Chimère et ses représentations" et les CM1 et CM2 "La représentation du monde dans l'art".

Trois œuvres et trois mots étaient proposés aux élèves de CM2 afin de les inspirer : « Ensemble » avec une œuvre de l'artiste Ladée Orchard, « Renouveau » avec une œuvre de l'artiste Aoki Tetsuo et « Solidarité » avec une œuvre de l'artiste Fernand Leger.

C'est ainsi que les élèves de CM2 des classes de Mme Lang, Mme Reymond et Mme Segura ont mis toute leur énergie pour confectionner leur carte en lien avec leur thème de travail. Les enfants ont pu apprendre différentes méthodes artistiques telles que le collage, le pochoir ou encore la peinture aquarelle pour réaliser des œuvres au format A5.

Les élèves de la classe de Mme Lang ont choisi le mot "Ensemble" pour promouvoir la diversité, le refus du racisme et l'union. Le mot, en plein centre du dessin, rassemble par une écriture cursive tous les portraits dessinés.

Dans un premier temps, ils se sont appliqués à dessiner les portraits aux crayons à papier, puis ils ont utilisé différentes teintes d'aquarelle pour créer un mélange naturel de couleur. Les élèves ont finalisé leurs dessins en repassant proprement au feutre noir les lignes au crayon à papier.

Les élèves de la classe de Mme Segura ont travaillé sur le thème « Solidarité ». Ils ont redécoupé et collé au centre de leurs feuilles plusieurs formes arrondies et symétriques avec des couleurs froides, bleu et violet.

Pour symboliser l'union, ils ont représenté deux personnages de profil l'un face à l'autre, liés par les mains. Le fond de couleur et le collage qui entoure la scène donne l'effet d'un cadre.

Les élèves de la classe de Mme Reymond ont quant à eux choisi le thème « Renouveau ».

Ils ont eu pour objectif de représenter le portrait d'un personnage tenant une plante dans ses mains. A l'aide de plusieurs pochoirs de différentes formes et d'encre aux couleurs primaires, ils se sont appliqués à créer un fond pour la présentation de leurs dessins. Après plusieurs essais sur brouillons, les élèves ont utilisé l'encre de chine pour dessiner par des lignes simples, leurs personnages.

### Exemples de dessins d'élève :



Dessin par Eden de la classe de Mme Reymond

Dessin par Lindsay de la classe de Mme Segura

Dessin par Kenny de la classe de Mme Lang

Avant leur départ en vacances, les élèves ont été heureux de recevoir la visite du Maire, Christophe Bouvier et des élus Lois Bellabes, adjoint à la Communication et à la Jeunesse ainsi que Catherine Martin adjointe à l'Education. Pour les récompenser de leur participation, le Maire et les élus ont offert à chacun des élèves un poster qui rassemble tous les dessins de leur classe.

Ces posters sont affichés dans toute la ville pour souhaiter la bonne année à l'ensemble des Chassères.

### Les œuvres originales



Fernand Léger  
« mère et enfant » 1952



Aoki Tetsuo  
« people standing »  
2007



Ladée Orchard



## Le cross solidaire de l'école Pierre Bouchard

Les 17 et 18 décembre 2020 s'est tenu le traditionnel cross de l'école Pierre Bouchard. Les athlètes en herbe devaient réaliser un maximum de tours du stade. Chaque tour réussi valait un don pour l'association chassère « Le sourire du Colibri ».

Ce millésime 2020 aura un goût différent mais sera quand même au rendez-vous. En effet, les protocoles sanitaires ont obligé à réaliser le cross de l'école sous un nouveau format.

Il était impossible de réunir tous les enfants et les parents. Ne souhaitant pas abandonner le projet de ce cross solidaire, il a été décidé de l'organiser sur plusieurs jours en réservant une demi-journée par niveau.

Engagés et volontaires, les enfants ont affronté la dure loi du chronomètre et de la piste pour enchaîner les tours durant 10 à 20 min selon les niveaux de classe. Le travail et la préparation de début d'année



ont payé. Un goûter attendait les coureurs à l'arrivée afin de repartir en ayant fait le plein d'énergie.

La motivation était présente encore cette année puisque les enfants participaient à cette course pour une association.

Comme chaque année, un tour correspondait à un don.

Cette année, c'est l'association chassère « Le sourire du Colibri » qui a été notre partenaire de course. Ces derniers aident les familles les plus démunies en leur

apportant un soutien à travers les colis matériels et alimentaires. Un don financier leur sera remis en début d'année prochaine. L'association a été présente tout au long des courses pour soutenir et offrir des chocolats et papillotes aux enfants.

Merci encore aux parents accompagnateurs, équipes pédagogiques de l'école et surtout aux enfants !

Maxime Bonnamy

Vous pouvez également retrouver le récit des journées sur le blog de l'EPS à l'école P. Bouchard. <https://epsPierrebouchard.home.blog>

## Des tablettes numériques pour lutter contre l'exclusion numérique

En raison de la crise sanitaire, les élèves de l'Ecole Pierre Bouchard se sont vu attribuer 60 tablettes par l'association « Emmaüs Connect » et par l'Education nationale. La crise sanitaire, a mis en lumière une problématique importante : celle de l'accès au numérique des élèves et des familles. Pour lutter contre les inégalités sociales, l'association « Emmaüs Connect » a décidé de contribuer à renforcer les actions éducatives et d'enseignement à distance en participant à l'accompagnement scolaire des jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville.



Pour Catherine Martin, « Ces tablettes serviront à l'avenir afin de lutter contre la fracture numérique entre les élèves. »

Le Père Noël est venu souhaiter bonnes vacances aux élèves des écoles chassères ! Vendredi 18 décembre, le Père Noël a fait le tour des écoles de la commune. Tous les enfants lui ont assuré avoir été très sage cette année. Le Père Noël leur a donc promis des beaux cadeaux. Bon courage à tous les parents...





## ENVIRONNEMENT

### Les agents au cœur de la pratique de l'éco-pâturage : récit d'une aventure

L'éco-pâturage est une technique écologique d'entretien des espaces verts qui existe depuis environ une dizaine d'années. Elle séduit de plus en plus de collectivités qui souhaitent appliquer de nouvelles démarches plus respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui, de nombreuses collectivités font le choix de l'éco-pâturage ou écopastoralisme, c'est-à-dire installer des animaux sur les espaces verts pour les pâturer et ainsi les entretenir. Cette méthode extrêmement écologique n'utilise aucun engin mécanique ou produit phytosanitaire qui polluent l'environnement. Cela favorise le développement de la biodiversité. De plus, il permet de diminuer les coûts d'entretien pour la collectivité ainsi que les risques d'accidents sur les terrains escarpés. Les chèvres et boucs s'accommodent très bien de tout type de terrain.

A Chasse-sur-Rhône, c'est Fabrice Machado, coordinateur des équipes techniques, qui a lancé cette initiative en 2012 alors que cette pratique était encore peu répandue. Accompagnée par Naturama, association de défense de l'environnement, la ville acquiert alors plusieurs moutons et envisage d'agrandir son cheptel.

C'est par le biais d'une amie, que Fabrice parvient à trouver l'espèce qui convenait parfaitement à l'entretien des espaces communaux : « *une collègue qui était en activité dans le Vercors, avait des chèvres cachemires et des moutons. Elle allait cesser son activité et voulait se débarrasser de son troupeau mais sans qu'il ne finisse en barbecue ! [...] Ses bêtes qui venaient du Vercors, je me suis dit que c'était top car elles étaient habituées à être dehors été comme hiver. Elles avaient une grange mais elles n'y allaient jamais ! On n'avait pas à les tondre, ni à les traire. Avec 1 mètre de neige ou sous la pluie ça ne causerait aucun problème.* »

Après une importante mise en place de clôture, la Ville a accueilli les 26 chèvres et ses quelques moutons sur plusieurs espaces : le long de l'avenue Général de Gaulle, dans le parc du cimetière, le parc de la gendarmerie, et celui du 8 Mai 1945. Les bêtes se reproduisant rapidement, un certain nombre d'animaux a été donné à d'autres collectivités ou organismes intéressés par l'éco-pâturage afin de garder un

troupeau mesuré. Aujourd'hui, ce sont 8 ovins et caprins qui sont présents sur la commune, de quoi attirer les curieux et notamment les enfants qui aiment s'approcher d'eux pour leur donner quelques friandises.

Même si les animaux sont en bonne forme physique, il peut arriver qu'ils se blessent. C'est pourquoi, deux agents municipaux, Lorène Garde et Fabrice Machado souhaitent se former aux soins des animaux pour intervenir lorsqu'il est nécessaire et ainsi éviter les frais de déplacement du vétérinaire.

Avoir des animaux de pâturage demande peu d'attention mais nécessite l'intervention de tiers quand il le faut. Pour Fabrice Machado, « *on a un tondeur qui vient 1 fois par an pour*



**Pour Géraldine Sauvage, conseillère déléguée à la Nature,**

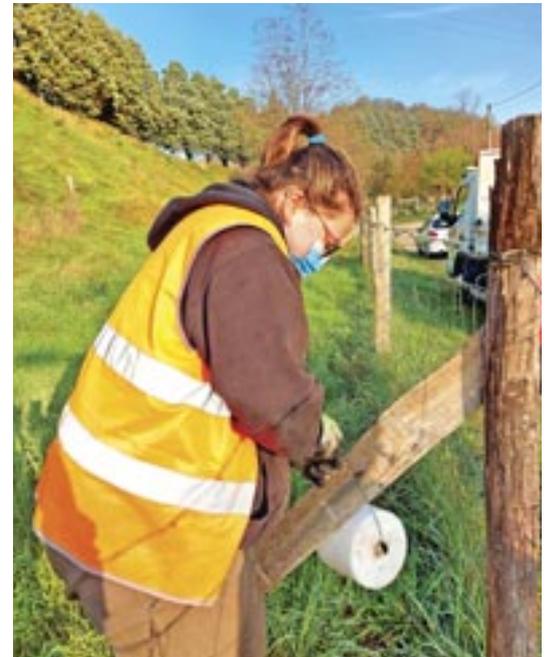
« *L'éco-pâturage permet d'entretenir nos espaces verts de manière écologique et de favoriser la biodiversité, le tout à moindre frais pour la commune !* »



*la tonte des brebis et des moutons. Il est lui-même éleveur de moutons, on fait avec lui un petit bilan de santé. On regarde alors les dents, les oreilles et si d'un point de vue dermatique tout va bien. Le vétérinaire vient également une fois par an pour faire tous les bilans sanguins qui sont obligatoires ainsi qu'un traitement du vermifuge. En matière de mobilisation du personnel, on déplace les animaux une fois par mois et on leur donne du grain une fois par semaine. On vérifie l'eau tous les deux jours et on leur laisse une pierre à sel. »*

**« Il est arrivé que nous soyons obligés de nourrir aux biberons les petits qui venaient de naître ou d'intervenir lorsqu'une bête se casse une corne »**

**Lorène Garde**



Lorène, agent technique et Monsieur Simon, Chassère, s'occupent régulièrement des animaux en leur donnant à boire ou en leur distribuant des friandises (Photos réalisées durant la transhumance)

#### **Pour informations**

Vous pouvez donner quelques friandises aux animaux telles que les épluchures de pommes, la salade ou encore des carottes !

**Attention cependant à ne pas leur donner du pain, ce qui n'est pas bon pour leur santé.**

## Environnement

# Un nouvel agent à la Mairie !

Etienne Prud'homme a intégré les services municipaux en novembre dernier en tant que chargé de mission à la transition écologique et à la démocratie participative. Un nouveau poste qui permettra de venir en appui aux élus, aux services municipaux et aux citoyens pour travailler ensemble sur ces différentes thématiques.

### Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai une formation en urbanisme et en aménagement du territoire que j'ai fait à l'Institut d'Urbanisme de Lyon. Par la suite, j'ai travaillé à la région Rhône-Alpes puis j'ai continué en tant que chargé de mission au Réseau Français des Villes Educatrices où mon rôle était de coordonner l'association au niveau national.

Puis j'ai intégré le cabinet du Maire de Villeurbanne où j'ai pu travailler sur différents thèmes : la mobilité, les politiques éducatives, le sport, la jeunesse, le lien intergénérationnel etc. J'ai un profil "couteau suisse" de chargé de mission, avec un rôle de facilitateur dans la gestion de projet. Cela consiste à savoir au départ quels interlocuteurs il faut mettre autour de la table, où aller chercher les financements et de quelle manière il faut gérer le projet de A à Z. L'objectif c'est d'avoir une vision globale des choses, travailler en transversalité avec tous les services sur les questions de transition écologique et de démocratie participative.

J'ai emménagé récemment près de Chasse avec la volonté de travailler pour le territoire dans lequel je vis. La notion de développement local m'intéressait énormément et j'avais très envie de retourner dans une municipalité pour faire du pilotage de projet.

### Peux-tu nous parler des missions de ton poste ?

L'équipe municipale a un programme très ambitieux sur l'écologie et la participation des habitants et des usagers. Ils avaient besoin de créer un poste pour les accompagner à toutes ces missions et de vraiment travailler en transversalité sur plusieurs questions : la végétalisation des cours d'école, les enjeux de mobilité, la création et le suivi d'une ressourcerie, la rénovation énergétique des bâtiments, la démocratie participative et l'intégration des citoyens dans les décisions municipales. C'est un travail qui prend du temps, en interne avec les services et en externe avec les habitants.

### Quels seront tes premiers projets en 2021 ?

Mes premiers projets en 2021 seront un travail sur la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour d'école du Château, sur les enjeux de mobilité sur la commune et de lancer des études sur le projet d'extension de l'école Pierre Bouchard en collaboration avec les services techniques.

Concernant la cour d'école du Château, il faudra consulter les enfants, les équipes éducatives (professeurs, ATSEM, animatrices périscolaires) les parents d'élèves et les personnels municipaux qui travaillent en lien avec l'école

(personnels d'entretien, espaces verts, bâtiments, etc.).

C'est un projet qui prend en compte les deux « profils » de mon poste : à la fois végétaliser la cour d'école (côté transition écologique) et l'intégration des avis des usagers de la cour d'école (côté démocratie participative). Le but est d'avoir un diagnostic des usages, d'avoir le retour des usagers pour que le projet soit co-construit. C'est aussi chercher les financements et voir comment développer cette étape sur d'autres équipements, notamment l'école Pierre Bouchard.

**« L'objectif c'est d'avoir une vision globale des choses, travailler en transversalité avec tous les services sur les questions de transition écologique et de démocratie participative. »**

Etienne Prud'homme



# SANTÉ

## O'Vision, votre nouveau centre ophtalmologique

Après Limas et Lyon, le centre ophtalmologique O'vision s'installe à Chasse-sur-Rhône. Les docteurs Nathalie Goulay-Vessot et Antoine Dhaussy accueillent leurs patients depuis octobre dernier dans ce centre tout équipé pour traiter toutes les pathologies existantes liées à l'œil.

Obtenir une consultation chez un ophtalmologue relève parfois du parcours de combattant. Certains praticiens n'acceptent plus de nouveaux patients et d'autres proposent des rendez-vous avec des délais d'attente pouvant aller jusqu'à huit mois.

Une situation difficile qui s'ajoute au fait que de nombreux patients doivent se déplacer jusqu'aux grandes villes en raison de la faible présence des praticiens dans les villages. Pour David Proietti, fondateur d'O'Vision, « les médecins ne sont ni gestionnaires, ni managers. [...] Pouvoir exercer dans un centre ophtalmologique



*leur permet de se concentrer essentiellement sur leur travail et de prendre le temps d'échanger avec d'autres confrères. C'est travailler en équipe sans avoir les inconvénients d'être associés. »*

Un gain de temps, donc, pour les patients comme pour les professionnels de santé. Au centre O'Vision de Chasse-sur-Rhône les patients peuvent obtenir un rendez en moins de huit jours, avoir une pré consultation et bénéficier de tous les soins et traitements nécessaires pour leurs pathologies.

En 2021, les patients pourront découvrir plus amplement le centre avec l'accès à un nouvel étage.

### Le +

La consultation ouverte aux enfants de - de 6 ans.

### Le Coup de cœur

À partir de ce mois, le centre est ouvert toute la journée du samedi. Pratique, quand on ne peut pas se rendre disponible en semaine !

Coordonnées  
73 rue Pasteur  
39670 Chasse-sur-Rhône  
contact@ovisioncsr.com  
Tél. : 04 87 63 33 33

## BÉNÉFICIEZ DE TARIFS AVANTAGEUX pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la commune !

**Vous souhaitez souscrire à une nouvelle mutuelle ? La municipalité propose aux Chassères de bénéficier d'avantages tarifaires chez deux partenaires : AXA et ADREA. Ces avantages pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.**

L'accès aux soins est rendu toujours plus difficile par la crise, les dépassements d'honoraires et les déremboursements de l'assurance maladie. C'est pourquoi, la municipalité a souhaité aider ses habitants à souscrire une mutuelle et ainsi améliorer leur protection et leur accès aux soins.

Lors du conseil municipal de décembre, les élus ont signé une convention de partenariat avec AXA France. Aussi, dès 2021, toutes les personnes ayant leur résidence principale à Chasse-sur-Rhône pourront bénéficier de tarifs

avantageux pour une mutuelle souscrite chez AXA France. Ce partenariat vient s'ajouter à celui déjà noué avec un autre mutualiste, ADREA.

Les habitants pourront ainsi choisir entre différents niveaux de protection selon leurs besoins. Pour les commerçants, artisans, professions libérales et seniors (personnes âgées de 60 ans ou plus), ces tarifs avantageux pourront aller jusqu'à 25 % de réduction.

Cette offre est sans contrepartie pour la commune qui s'engage simplement à informer ses habitants de l'existence de ces dispositifs.

Des permanences seront assurées par les mutuelles dans la ville et des flyers d'information seront distribués dès le début de l'année. Une réunion publique d'information se tiendra au cours de l'année 2021 sous réserve des contraintes sanitaires.



**Pour Sandrine Renaud, adjointe en charge de la Santé**

**« De plus en plus de personnes ont des difficultés d'accès aux soins ou même à souscrire une mutuelle. En signant ce partenariat, nous souhaitons simplifier l'accès aux soins de nos habitants et leur faire bénéficier de tarifs avantageux. C'est aussi ça une ville solidaire ! »**

Contacts :  
AXA France  
Christelle Raclet  
christelle.raclet@axa.fr  
Tél. : 06 70 00 12 70

ADREA Mutuelle  
Tél. : 04 74 87 91 15

# SOLIDARITÉ

## La crise impacte les plus fragiles

Quelques jours après l'annonce du reconfinement par le Président de la République, les élus et les agents du CCAS ont pris des nouvelles des personnes âgées habitant la commune. Comme cela avait déjà été le cas lors de la canicule cet été, ils ont appelé chacune d'entre elles afin de connaître leurs besoins, notamment pour les plus isolés. Plus de 700 appels ont ainsi été passés. Ils ont permis d'identifier les personnes nécessitant un accompagnement particulier comme une aide aux courses, aux déplacements, et même à se procurer des attestations.



**Pour Carmela Lo Curto, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'action sociale**

**« La crise frappe durement nos concitoyens les plus fragiles. La solidarité fait partie de nos 3 priorités du mandat. La commune ne laissera tomber aucun de ses habitants ! »**

## Distribution des colis aux anciens

**Pour Carmela Lo Curto, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'action sociale**

**« Il était important de proposer quelque chose à nos aînés cette année malgré les contraintes sanitaires. Un effort particulier a été apporté sur la qualité du colis aussi bien ses produits que sa forme. Lors de la distribution, on a vraiment senti le plaisir de tout le monde à se retrouver en cette fin d'année. Un moment de chaleur humaine dans une année très dure pour tous. »**

Le traditionnel repas de fin d'année des anciens n'a malheureusement pas pu se tenir cette année en raison de la crise sanitaire. Cependant, la municipalité a su s'adapter. Ainsi, le repas a été remplacé par la confection et la distribution de colis sucrés ou salés à toutes les personnes de plus de 70 ans habitants sur la commune, sans oublier les résidents de l'EHPAD. La distribution s'est effectuée le 9 décembre dernier à la salle Jean Marion. Elus, personnel municipal et bénévoles de la réserve civique ont chaleureusement accueillis nos aînés. Cette année, les colis prenaient la forme de véritables paquets cadeaux gourmands pour le plus grand plaisir de tous. Enfin, pour les personnes qui n'avaient pu se déplacer, les élus, accompagnés des bénévoles de la réserve civique, ont livré leur colis directement à domicile.



Reconfinement

## PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Quelques jours après l'annonce du reconfinement par le Président de la République, les élus et les agents du CCAS ont pris des nouvelles des personnes âgées habitant la commune. Comme cela avait déjà été le cas lors de la canicule cet été, ils ont appelé chacune d'entre elles afin de connaître leurs besoins, notamment pour les plus isolés. Plus de 700 appels ont ainsi été passés. Ils ont permis d'identifier les personnes nécessitant un accompagnement particulier comme une aide aux courses, aux déplacements, et même à se procurer des attestations.



**Pour Christine Frechoso, conseillère déléguée aux Séniors,**

**« On sait que les personnes âgées peuvent être particulièrement fragiles et isolées dans ces périodes de confinement. Il est important que la municipalité soit solidaire et prenne soin de nos aînés. Heureusement, à Chasse, nos anciens sont particulièrement bien entourés ! »**

## EHPAD

### “Les petits lutins chassères” confectionnent des décorations de Noël pour les résidents

Durant cette période difficile, les assistantes maternelles ne pouvaient pas accéder aux activités ou services habituels (bibliothèque, Relais, Ludomobile). Les échanges intergénérationnels entre les enfants et les résidents de l'EHPAD ont été suspendus. Il a fallu faire preuve d'imagination pour divertir les enfants et apporter, en même temps, un peu de chaleur dans le cœur de nos aînés. A l'initiative de “Nounou Gaby” et avec l'animatrice de l'EHPAD, des assistantes

maternelles chassères ont lancé un projet solidaire pour maintenir le lien entre les enfants et leurs aînés. Ce projet a réuni 11 autres assistantes maternelles et la crèche « Nos journées chez Olivia ».

Le principe était de faire réaliser des décorations de Noël par les enfants et de les offrir à l'EHPAD (dans le respect des règles sanitaires). C'est avec des étoiles plein les yeux que les résidents ont ensuite décoré leur sapin avec les créations des petits lutins de la

commune. A cela s'ajoute une boîte à messages doux. Sur le principe du calendrier de l'Avent, chaque jour un message est lu jusqu'au 25 décembre. De quoi apporter un peu de réconfort dans cette période de confinement.

**Remerciements :** Gaby B., Corinne T., Carine S., Sarra O., Afifa R., Sylvie E., Emmanuelle D., Florence J.B., Laury M., Lydia D., Sandrine T., Véronique K. et la crèche « nos journées chez Olivia »

# HOMMAGE



## Chasse-sur-Rhône rend hommage à Samuel Paty

Le 2 novembre 2020, la Ville de Chasse-sur-Rhône s'est associée à l'hommage nationale rendu à Samuel Paty. Cet enseignant d'Histoire Géographie au Collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines, a été lâchement assassiné vendredi 16 octobre par un jeune terroriste islamiste pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet, lors d'un cours d'éducation civique sur la liberté d'expression.

Une cérémonie d'hommage a ainsi été organisée sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Christophe Bouvier, Maire de la commune, a pris la parole avant de conclure par une minute d'applaudissement avec les nombreux Chassères et agents de la municipalité présents.

### Extraits du discours de Monsieur le Maire :

« Comme vous tous, les élus que nous sommes ont été profondément affectés par ce drame [...] Ce jour d'hommage national est un jour de recueillement et d'union nationale pour réaffirmer les valeurs qui nous rassemble et qui sont le socle de notre République. La liberté d'expression d'abord. La laïcité ensuite. Le Blasphème n'existe pas en France. Il est important de le dire !

[...]cet assassinat doit nous interroger !

*Il nous interroge sur la violence, et surtout l'escalade de cette violence dans notre société. [...]*

*Il nous interroge sur le fonctionnement de nos réseaux sociaux, capables de déclencher des tornades d'insultes virtuelles et de menaces bien réelles [...]*

*Il nous interroge sur les fractures béantes qui ne cessent de se creuser entre les citoyens.*

*Il nous interroge sur l'intégration dans notre société [...]*

*Il nous interroge enfin sur l'enseignement dans nos écoles. Sur la difficulté grandissante et connue depuis plusieurs années d'enseigner certaines matières, pire, certaines valeurs à nos enfants.*

*Nous devons tous nous sentir concernés par tout cela.*

*[...] A Chasse, à notre échelle, nous réfléchissons, avec les élus municipaux, les associations, les écoles et les citoyens, à la manière dont nous pouvons participer à l'effort national qui doit être effectué pour remettre les valeurs de notre République au centre de l'enseignement, de la vie associative et du vivre-ensemble afin qu'elles soient connues, admises et défendues par tous.*

*Je conclurai sur une note d'espoir emprunté à Victor Hugo dans les Choses Vues et que je veux bien croire sur parole : "Aucune société n'est irrémédiable, aucun moyen âge n'est définitif. Si épaisse que soit la nuit, on aperçoit toujours une lumière" »*

Suite à l'attentat terroriste survenu le 29 octobre dernier dans la basilique Notre-Dame de Nice, un hommage national en mémoire des victimes a été rendu le samedi 7 novembre. Les drapeaux sur les bâtiments communaux, notamment la Mairie, ont ainsi été mis en berne.

# TRAVAUX

**1** Changement de l'éclairage au Gymnase. ▾



**2** Remplacement des panneaux de basket et installation d'un nouveau chrono et d'une ...et d'une table de marque pour les arbitres. ▶



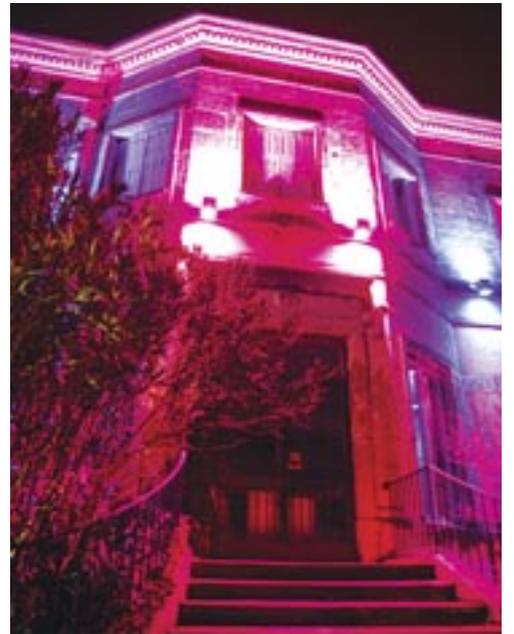
Avant



Après



**3** Réparation du plafond de l'école maternelle du Château qui s'était écroulé suite aux intempéries le week-end du 3 au 5 octobre. ▶



**Pour André Combier, adjoint aux travaux,**

*« cette année*

*Chasse en Lumières ne pouvait avoir lieu à cause de la crise. C'est pourquoi, nous avons souhaité que nos illuminations soient encore mieux travaillées cette année pour le plaisir des yeux de tous »*

**4** Pause des illuminations de Noël. ▶



# ASSOCIATIONS

LA VIE  
DE NOS

## CROIX ROUGE FRANÇAISE

Nous avons l'immense regret d'avoir dû renoncer à notre collecte annuelle de la Banque Alimentaire, fin novembre.

Mais nous ne baissons pas les bras et nous espérons que celle-ci aura lieu **fin janvier** ! Et que les bénévoles qui s'étaient déjà engagés précédemment, pourront de nouveau se libérer. La vestiboutique est fermée mais l'épicerie reste opérationnelle, 4 rue Voltaire à Vienne.

Bien sûr, la Croix Rouge reste ouverte et est à votre disposition pour répondre à tous vos besoins **au 04 74 85 21 09**.

Prenez bien soin de vous !  
A bientôt !

Henry et Régine Colcombet



## M.J.C. SECTION JUDO

La section judo de la MJC a repris : on arrive au dojo en kimono, on se nettoie les pieds et les mains, protocole sanitaire oblige.

Malgré tout, les enfants développent leur motricité, la confiance, le courage dans le cadre du code moral du judo (respect, politesse, amitié...)

Avant le 2<sup>ème</sup> confinement Dayyan Boulemtafes, membre de l'équipe de France Cadets a participé à un tournoi excellence regroupant les meilleurs judokas français à Forges les Eaux (Normandie) le premier depuis 8 mois. Il finira 1er avec autorité.

Nous tenons à remercier la municipalité car depuis le 2<sup>ème</sup> confinement, Dayyan et Justine, inscrits sur le fichier des sportifs de haut niveau, ont pu continuer à s'entraîner régulièrement au dojo.

Les professeurs ont accompagné les judokas tout au long de ces 2 périodes de confinement, avec des cours en visio réguliers et des vidéos Youtube. Nous avons pu garder le lien avec nos adhérents et leur permettre de pratiquer.

Depuis plus de 30 ans la MJC Judo accompagne les Chassères, avec le soutien des familles et de la municipalité.

Le calendrier du judo a été édité et il sera disponible en cette fin d'année, afin de soutenir nos activités.

Carole Aubert

Les responsables des activités sont

M. Soyere Jean Luc : [jlsoyere@gmail.com](mailto:jlsoyere@gmail.com) et

M. Boulemtafes Adel [caradel03@hotmail.com](mailto:caradel03@hotmail.com) (06 12 05 70 46).



## LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINTE-BLANDINE



### Festival du film de Carême

La période de Carême (les 40 jours qui précèdent Pâques) est, pour les chrétiens, à la fois un temps de réflexion et d'ouverture aux autres. En 2019, nous avons organisé la projection publique de 3 films. À cause du premier confinement, une seule œuvre avait pu être présentée : « Lourdes », un documentaire sur les pèlerins de la cité mariale.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous prévoyons à nouveau la projection publique de 3 films pour le Carême 2021.

- « La voix du pardon », un film américain de 2018 d'Andrew et Jon Erwin, le jeudi 25 février à 20h30.

- « I feel good », un film français de 2017 avec Yolande Moreau et Jean Dujardin, le jeudi 11 mars à 20h30.

- « La prière », un film français de 2018 de Cédric Kahn, le jeudi 25 mars à 20h30.

Toutes ces projections auront lieu salle Jean Jaurès au bâtiment du Château dans le respect des règles sanitaires. L'entrée est libre et les Chassères les bienvenus.

Régis Aloy

Renseignements et contacts :  
[comsteblandine@gmail.com](mailto:comsteblandine@gmail.com)



## L'ASSOCIATION DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR- RHÔNE

Le Président et son bureau espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes dans les meilleures conditions possibles.

Au vu des conditions sanitaires actuelles et à venir il n'y aura pas d'Assemblée Générale début janvier 2021 et le banquet de la Saint-Vincent est fortement compromis.

Les adhésions pour l'année 2021 se feront exclusivement par voie postale et vous recevrez à ce titre, en début d'année, un courrier avec un bulletin d'adhésion à renvoyer pour ceux qui le souhaitent.

Prenez soin de vous et de vos proches en attendant qu'une vie normale puisse enfin reprendre.

Le Président, Bernard Reverchon et son bureau

## ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA sera heureuse de vous accueillir pour sa traditionnelle matinée boudin **le dimanche 24 Janvier 2021** à l'atrium du restaurant scolaire si les conditions sanitaires le permettent. En attendant prenez soins de vous.

Gilles Baudrand

## FCPE (Association des parents d'élèves de Chasse-sur-Rhône)

Chers parents,

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021.

L'une de nos missions est de diffuser des informations aux parents (PV des conseils d'école, informations municipales sur l'école et le périscolaire).

Nous le faisons via notre page Facebook mais aussi par mail.

Si vous souhaitez recevoir nos informations par mail, merci de nous communiquer votre adresse à [comapechasse38@gmail.com](mailto:comapechasse38@gmail.com) en précisant bien **les 2 points suivants : Ecole et niveau** (ex : Petite Section, CP, CM2...) de votre ou vos enfant(s).

Pour vous envoyer uniquement les infos qui vous concernent.

Si vous n'avez pas reçu de mails de notre part depuis 2 mois, c'est soit parce que :

- Ils arrivent dans vos Spams,
- Nous n'avons pas pu correctement orthographier l'adresse mail que vous nous avez fournie sur les coupons en début d'année,
- Vous ne nous l'avez pas fournie ou alors il y a plusieurs années (nous devons supprimer les adresses mail de notre liste au bout de 3 ans si vous ne nous reconfirmez pas).

A très bientôt

Céline Bouvier



## LE CHASSE VOLLEY BALL CLUB

Le Chasse Volley Ball Club n'a pas monté de filets ni smashé depuis l'annonce du premier couvre-feu. Nous sommes dans les starting blocks pour préparer notre retour sur le terrain comme il se doit !

Nous espérons pouvoir organiser quelques rassemblements d'ici mi 2021 si les mesures gouvernementales le permettent :

- Un événement convivial autour de spécialités chinoises réalisées par nos soins en avril ou mai
  - Un tournoi en équipe ouvert à tous suivi d'un barbecue en juin
- Le CVB vous souhaite une bonne année 2021 et vous dit à bientôt !

Julie Carret - 06 04 15 62 74

Dans l'attente de la réouverture de la Halle des Sports, il est possible de nous contacter **via notre page Facebook « Chasse Volley Ball »** ou de **joindre Philippe Carret, Président du club au 06 03 91 88 90 pour toute information complémentaire ou demande d'inscription.**





## CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

### CARNAVAL 2021

Depuis plusieurs années le carnaval à Chasse sur Rhône est un événement incontournable pour les familles ! Cette année, si les conditions sanitaires le permettent, il se déroulera **le mardi 23 février** sur la place des écoles de 16h à 19h ! (Report au 2 mars en cas de pluie) Batucada, échassiers, animations burlesques, seront au rendez-vous pour ravir petits et grands ! Cette année nous lançons un appel aux bénévoles pour nous aider à réaliser ensemble Monsieur carnaval !

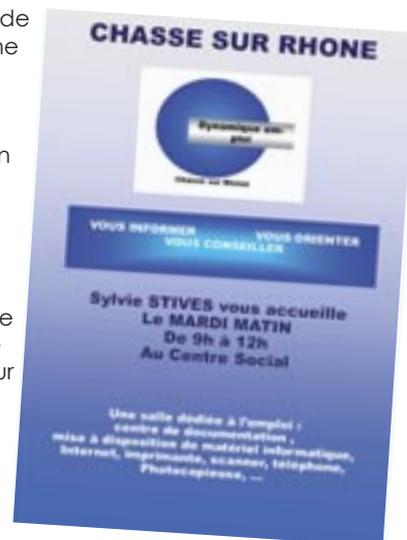
Renseignez-vous auprès de Sylvie Stives.



## LA VILLE AGIT POUR L'EMPLOI

La municipalité de Chasse sur Rhône réaffirme sa volonté d'agir pour l'emploi à travers l'action « **dynamique emploi** ».

Il a pour finalité d'une part, de mettre en œuvre une dynamique territoriale autour de l'emploi et de l'insertion professionnelle et d'autre part, de disposer d'un espace ressources permettant aux habitants de Chasse sur Rhône d'accéder à un premier niveau de services en matière d'accueil, d'information et d'orientation, complémentaire des services existants.



### Un accueil d'accompagnement de proximité :

Les mardis de l'emploi : Une salle est dédiée à l'emploi :

- Aide à la réalisation de CV, de lettre de motivation,
- Centre de documentation,
- Mise à disposition de matériel informatique,
- Internet, imprimante, photocopieuse, scanner

**Sylvie Stives vous accueille tous les mardis de 9h à 12h au centre social.**

### Un partenariat actif avec les différents acteurs

**locaux** : Mairie, Pôle Emploi, PLIE, Mission locale, Prevenir...

## GS CHASSE BASKET

### Amis basketteurs,

Les mineurs devraient avoir repris le 15 décembre. Les adultes doivent encore ronger leur frein et patienter jusqu'au 20 janvier. Les championnats seront forcément remaniés, nous attendons les décisions du comité quant aux modalités. Mais l'essentiel est bien de pouvoir pratiquer notre sport à nouveau, et dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, le GS Chasse Basket poursuit sa structuration.

Luc, entraîneur diplômé titulaire d'un BE et directeur sportif du club, encadre les équipes de jeunes et les seniors. Il apportera toutes ses compétences et expériences aux

membres du staff. Il est secondé par Emilie, en formation BPJEPS. Corinne et Léa ont également obtenu leur 1er diplôme la saison dernière.

Ainsi nous mettons tout en œuvre pour que chacun puisse s'épanouir et progresser.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2021

Laurent Renaud, Président



Retrouvez toutes les infos sur notre site [www.gschassebasket.fr](http://www.gschassebasket.fr) et notre page Facebook

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : [gsbasket@orange.fr](mailto:gsbasket@orange.fr) ou téléphone : **06 37 30 55 66**



# LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

## Le mot de la présidente Adèle Perrin

Tout d'abord je souhaite vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021, qui, je l'espère, vous apportera bonheur et santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2020 aura été bien difficile au niveau de notre fonctionnement, c'est pourquoi je tiens à remercier vivement tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de votre association.

Je pense en particulier au Président sortant André Combié qui s'est investi pendant de longues années sans ménager sa peine et son temps pour la MJC. Je pense aussi aux bénévoles pour leur engagement et leur dévouement et surtout je veux remercier ceux qui portent les projets tel que :

« Le Gorneton » qui demande beaucoup de préparation pour préserver les sentiers pédestres.

Je pense également aux professeurs et aux animateurs des différentes sections de la MJC et je tiens à saluer leur professionnalisme et leur disponibilité.

Je remercie aussi la municipalité pour son soutien financier et logistique, mais aussi pour son écoute et son ouverture. Je remercie enfin, l'ensemble des adhérents pour leur confiance, leur soutien et leur compréhension en ces temps difficiles pour tous.

A ce jour, je ne peux (faute de vision) vous assurer que tous nos événements pourront se dérouler dans de bonnes conditions.

Mais néanmoins je vais vous les présenter :

- 8<sup>ème</sup> Edition de notre Sentier Art Nature « Le Gorneton » du 24 au 25 mai 2021
  - En juin 2021 le Festival des danses
  - En avril : après-midi Country (date à confirmer)
  - En novembre : Expo photo « le patrimoine chassère »
  - Et différente participation :
    - La fête de la musique organisée par l'école de musique,
    - Chasse en Lumière également organisé par l'école de musique...
- S'agissant des activités de la MJC, je tiens à rappeler que nous avons créé une section Hip Hop qui n'a malheureusement pu dispenser que deux cours pour les raisons sanitaires que vous connaissez. Cette section sera évidemment maintenue dès la reprise selon les créneaux horaires suivants : **Salle Jean Marion Enfants (2011-2012-2013) :** mercredi de 17h30 à 18h30  
**Enfants (2008-2009-2010) :** mercredi de 18h40 à 19h40  
**Enfants (2007 et avant) :** mercredi de 19h50 à 20h50

Et bien sûr, vous pouvez vous rendre sur notre site : [www.mjcchasse.com](http://www.mjcchasse.com) où toutes nos activités sont présentées. N'hésitez pas à le consulter, nous le mettons à jour régulièrement.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Adèle PERRIN**



Tout au long du sentier

## Section badminton

### Bonjour les Badistes,

Nous profitons de ce premier numéro de l'année 2021 pour vous communiquer les quelques informations possibles à ce jour (à valider suivant les directives nationales)

Les entraînements reprennent en ce début d'année dans le respect des règles sanitaires, ils ont toujours lieu au complexe de Moleye **les lundis, mercredis de 18h à 21h et les**

### vendredis de 18h à 20h.

Du côté sportif, nous avons eu le plaisir d'inscrire une deuxième équipe en Championnat Tuba Ufolep, championnat qui malheureusement n'a pas encore débuté faute COVID-19.

Du côté convivial, nous organiserons courant Janvier / Février un tournoi « salade » en interne avec bien sûr, un verre de l'amitié, en respectant strictement le nouveau protocole sanitaire (si cela est autorisé). A bientôt sur les cours

Adèle Perrin





## Sentier Gorneton

### Sentier Art Nature

#### “Le Gorneton”

#### 8<sup>ème</sup> Biennale 2021

#### Du 24 au 29 mai 2021

Pour la 8<sup>ème</sup> fois en biennale, le Sentier Art Nature retrouvera ce lieu sublime du Gorneton.

Les 2 MJC (Chasse sur Rhône et Seyssuel) en lien avec leurs communes respectives organisent une exposition d'installations d'art nature tout au long du sentier de randonnée le « Gorneton ».

Les visiteurs pourront à partir du mardi 25 mai voir l'évolution des œuvres jusqu'à leur complète finition le 29 mai lors du vernissage.

Durant 6 jours, les artistes professionnels devront créer, chacun, une œuvre en utilisant pour une part au moins, des matériaux trouvés sur place.

Des ateliers de pratique artistique seront dans le même temps mis en œuvre dans les 2 écoles primaires avec des enseignants volontaires.

Nous faisons le pari que les problèmes sanitaires auront disparu en mai 2021.

Le sentier est un rendez-vous, où la convivialité est de mise ainsi que la bonne humeur et l'entraide.

Si des distanciations devaient être encore appliquées, ces conditions ne seraient plus remplies. De ce fait la manifestation serait annulée et reportée à une date ultérieure.

**Nous espérons de tout notre cœur vous retrouver en mai 2021.**

Michel Paret

Pour tous renseignements, contacter la MJC au **04 72 24 29 63**.



## LE SOURIRE DU COLIBRI

Le Sourire du Colibri continue activement les actions de livraisons de colis alimentaires. La crise sanitaire a impacté certaines familles dont la situation était déjà fragile. A cela s'ajoutent les difficultés de la période hivernale qui accentuent les possibilités de se vêtir chaudement.

Nous remercions d'ailleurs tous les donateurs pour la qualité des vêtements qui nous ont été transmis. Aujourd'hui notre portefeuille budgétaire s'amenuise, et les dons s'essouffent ; nous souhaitons faire **un appel aux dons** pour continuer nos actions.

Pour cela nous avons en ligne une cagnotte Leetchi ou un Paypal ([sourireducolibri@gmail.com](mailto:sourireducolibri@gmail.com)). Il est également possible de nous remettre les dons (alimentaires) en mains propres (contact par message sur la page Facebook).



Enfin un grand MERCI aux élèves et enseignants de l'école Pierre Bouchard qui ont effectué une course solidaire au profit de l'association. C'est un grand honneur.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021, santé et prospérité !

Emira et Dalila

## RUGBY CLUB CHASSE/RHÔNE

Mesdames, messieurs,

Cette année encore est marquée par cette crise sanitaire tragique que la France et le monde entier traverse. Nous souhaitons sincèrement que toutes les activités sportives vont reprendre le plus rapidement possible. Malheureusement encore cette saison, nous ne pourrons participer aux phases finales du championnat de France, celles-ci étant annulée, afin de terminer le calendrier des phases de poule initialement prévu. C'est encore une fois très frustrant, étant donné qu'avec le gros potentiel de notre équipe (invaincu et 1<sup>er</sup> au classement), nous aurions pu prétendre à participer à ce championnat, qui est le graal pour le rugby amateur.

Pour notre École de Rugby, les entraînements ont pu reprendre début

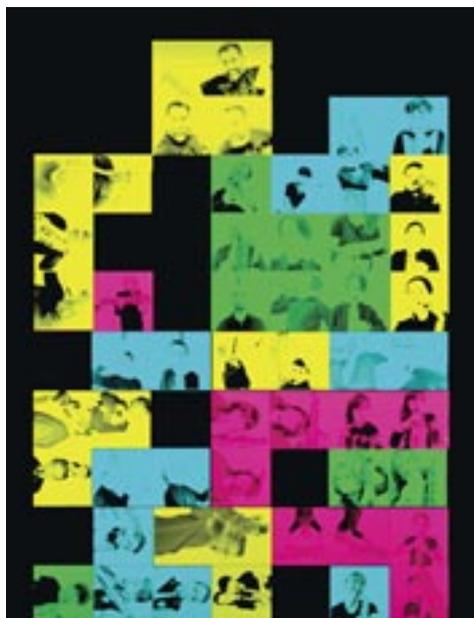
décembre avec un protocole strict. Depuis cette saison, le club a créé une équipe de - de 14 ans et également une session de baby rugby, ouvert aux enfants de 3 ans et plus. « Alors, Osez le rugby et venez transformer l'essai avec vos copains »

Concernant les manifestations à venir (avec autorisation des autorités)

- Certaines rencontres à domicile auront lieu **le samedi soir** au Complexe de la Moleye
- **Matinée cochonnaille** de l'EDR, **le 6 février 2021**
- **Matinée organisée par les séniors**, **le 20 mars 2021**
- **Vide grenier**, le 1<sup>er</sup> mai 2021
- **Loto**, le 9 octobre 2021

Je remercie la commune ainsi que nos nombreux sponsors.

Mickael Buendia  
Président du RC  
Chasse/Rhône



## ECOLE DE MUSIQUE

Le début de l'année musicale a été quelque peu perturbé. Mais nous avons pu proposer un enseignement à distance fort de l'expérience que nous avons vécue lors du premier confinement.

Le suivi pédagogique a donc été maintenu, nous avons également pu proposer des projets collectifs comme la vidéo « TETRISAX » à l'occasion de Chasse en lumières et un Fest'Hiver virtuel avec des concerts tous les soirs sur notre site internet : [www.emchasse.com](http://www.emchasse.com)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il nous est difficile de nous projeter quant à la faisabilité de nos événements. Toutefois, nous espérons pouvoir maintenir notre **concert Musi'Classik le dimanche 21 mars**

**2021**. Et bien évidemment notre Festival **Musi'Colors les 5 et 6 juin** au bassin nautique. Nous verrons également comment proposer une fête de la musique sous quelques formes que ce soit.

Comme tous les établissements culturels, l'école de musique se réinvente et tache d'innover autant que faire se peut.

Nous espérons comme tout un chacun des jours meilleurs et nous comptons vous voir nombreux lors de nos événements, lorsque ceux-ci seront possibles.

Damien Gomez, Directeur de l'Ecole de Musique

## LE FER AUTREMENT

Quelles actions menées pendant la crise sanitaire ?

Contribution du Fer à l'enquête publique du plan ORSEC PPI de la gare de triage de Sibelin.

« Le plan ORSEC décrit les mesures à prendre en cas de catastrophe mais le vrai sujet, sur lequel l'association Le FER Autrement et la fédération FRACTURE se mobilisent depuis près de 20 ans, concerne les mesures à prendre pour éviter la catastrophe en proximité immédiate du cœur de l'agglomération (Bellecour est à 12km du triage de Sibelin). Pour cela, il faut réduire les risques à la source, c'est-à-dire réduire la concentration

des risques en zone urbaine en relocalisant la gare de Sibelin pour éviter de nouveaux accidents majeurs comme AZF à Toulouse, Lubrizol à Rouen...

Le projet de plan ORSEC prévoit les mesures d'information des habitants en cas de catastrophe. Sans attendre cette catastrophe, il nous semble essentiel de médiatiser les dangers de Sibelin et de l'ensemble de la Vallée de la Chimie, de faire en sorte que les médias diffusent les alertes et les consignes. Ce qui a été possible pour accompagner les populations aux changements induits par la crise Covid doit l'être également pour se préparer aux risques industriels ». Extrait de notre contribution.

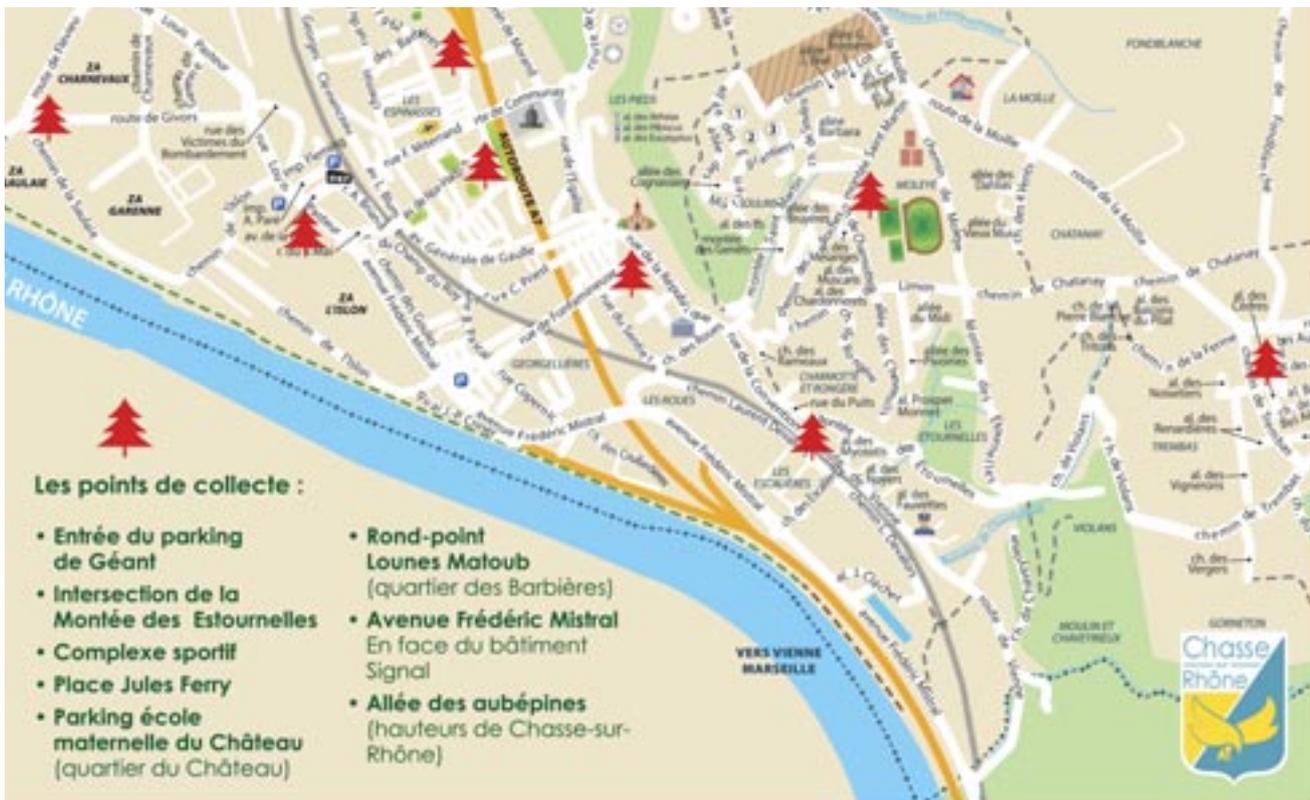


Vous pouvez nous demander l'intégralité du document par mail : [ferautrement69@gmail.com](mailto:ferautrement69@gmail.com)

Dès que la situation sanitaire le permettra, le Fer Autrement organisera son assemblée générale et réunion publique où vous serez tous conviés.

## LA COLLECTE DES SAPINS ORGANISÉE PAR LA VILLE CARTONNE

Vous avez encore jusqu'au 31 janvier pour déposer vos sapins dans un des 8 points de collecte mis en place sur la commune.



C'est une première à Chasse-sur-Rhône ! La Municipalité a organisé cette année une collecte des sapins de Noël du 29 décembre 2020 au 31 janvier 2021. Tous les Chassères peuvent ainsi déposer leur sapin après les fêtes dans les 8 points de collecte mis en place sur la commune. Déjà plusieurs centaines de sapins ont ainsi été récupérés en vue d'être recyclés et valorisés. Seuls les sapins verts, sans neige artificielle, sans décoration et sans pied en béton sont acceptés. Les supports en bois sont également acceptés.



Pour Cédric Deglise, adjoint en charge de la transition écologique

« la collecte des sapins connaît pour l'instant un grand succès puisqu'en quelques jours, plusieurs centaines de sapins ont déjà pu être déposés et récupérés par les services techniques de la Ville. Les sapins seront ainsi valorisés notamment pour faire du compost. Une action écologique collective d'ampleur et de bon sens ! »

# INFOS

## Hommage à Jacky

Jacky est né le 26 août 1944 dans une période bien difficile pour nos anciens et nous a quitté le 6 novembre 2020 en nous laissant dans un contexte bien différent mais tout aussi difficile à vivre.

En 1974, il a perdu son papa, Adrien et en 2011, sa maman, Jeanne mais il a toujours vécu à Trembas, entouré par toute sa famille qui s'occupait de lui. Il a eu un gros souci de santé à l'âge de 12 ans qui l'a suivi toute sa vie. Mais, malgré tout, il a pu passer de bons

moments en faisant des voyages en car, des pèlerinages à Lourdes et de nombreuses sorties au ski avec la MJC. Il était aussi très présent avec les associations sportives, en particulier le club de rugby pour qui il était leur « mascotte ».

Pendant de nombreuses années, sa principale occupation était de descendre de sa campagne pour aller au quartier de la gare à l'époque où il y avait de nombreux commerces. Il rendait de multiples petit services aux

commerçants, aux personnes âgées et à tant d'autres avec toujours un petit mot gentil.

Ces dernières années, on le retrouvait dans la galerie marchande de Géant Casino où il pouvait voir beaucoup de monde et continuer à rendre service. Il était apprécié par toutes les générations, il aurait été très surpris de voir plus de 250 messages de sympathie sur la page facebook « Tu sais que tu es de Chasse quand... ». Jacky rimait avec gentil, il laisse un grand vide.

## Bienvenue à Patrice Serena

### Nouveau Directeur Général des Services de la ville de Chasse-sur-Rhône

Patrice Serena a rejoint la collectivité de Chasse-sur-Rhône le 1<sup>er</sup> décembre. Originaire de Feyzin, il a effectué toute sa carrière dans la fonction publique en occupant le poste de secrétaire général en Indre et Loire et en Ardèche.

Auparavant Directeur Général des Services à Condrieu, Patrice Serena rejoint la collectivité avec le désir d'apporter de ses expériences passées mais aussi de travailler autour de la qualité de vie des Chassères, en proposant un service public fort et en répondant aux attentes quotidiennes des habitants.



## Etat Civil

En raison de la réglementation liée au RGPD (règlement général des protections des données), la collectivité ne publiera pas dans ce second numéro les décès, mariages et naissances afin de respecter les règles de protection des données. Toutes personnes souhaitant paraître dans la rubrique « Etat civil » ou communiquer sur le nom d'un défunt se verront dans l'obligation de remplir une autorisation de publication.

## Horaires de la Bibliothèque

Mardi	16h30-18h30
Mercredi	9h30-12h / 14h-19h
Jeudi	16h30-18h30
Vendredi	16h30-18h30
samedi	10h-13h



**Pour Pierre Borg, conseiller délégué en charge de la Culture,**

**« Malgré le contexte sanitaire, votre bibliothèque reste ouverte sous forme de drive piéton. Profitez-en ! »**



## Nouveaux arrivants : signalez votre arrivée à la Mairie

Tous changement de domicile suppose quelques formalités administratives alors pensez à déclarer votre changement de situation suite à votre déménagement :

- Auprès du service élections de la commune, pour votre inscription

sur les listes électorales

- Auprès du service scolaire pour l'inscription de vos enfants en écoles maternelle ou élémentaire
- Auprès des différents organismes comme la CAF et l'Assurance Maladie

# DU COTÉ DE L'AGGLO



## Du côté de la Petite enfance

### Un guichet unique à votre disposition

Pour toute demande d'informations sur les modes de garde, l'Agglo met à votre disposition un guichet unique : le point info mode de garde.

Vous pourrez obtenir des informations, être orienté et accompagné dans votre recherche d'un mode de garde individuel ou collectif, le plus adapté à votre besoin.

Pour en savoir plus :

[pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
ou 04 27 87 80 00.

Permanence téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h  
Sur rendez-vous à l'Agglo les lundi et jeudi de 13h à 17h et le mercredi de 8h15 à 12h



## Du côté de l'emploi et de l'insertion

### Le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération

Porté par Vienne Condrieu Agglomération, le Plan Local Insertion Emploi (PLIE) intervient pour faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs du territoire. Ce dispositif complète les accompagnements réalisés par Pôle Emploi en permettant aux personnes d'avoir accès à un parcours individualisé qui associe accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi.

### Accompagnement individualisé et renforcé des demandeurs d'emploi

Le PLIE propose aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans un accompagnement individualisé et renforcé dans l'objectif de permettre un accès à un emploi durable ou une formation qualifiante.

L'accompagnement du PLIE s'appuie sur une équipe de 6 référents dédiés exclusivement à la mise œuvre des parcours vers l'emploi de ses participants.

L'accueil des participants est réalisé par des prestataires de Vienne Condrieu Agglomération : ACFAL FORMATION et ALYNEA.

2 lieux d'accueil :

- Dans les locaux de l'ACFAL FORMATION au 49 avenue Berthelot à Vienne
- Au sein de la Maison des Services Publics au 1 Place des droits de L'Homme à Condrieu

Pour plus de renseignements et orientations :  
Contactez Agnès Nallet Chargée des parcours PLIE

Tél : 04 87 59 00 10

Mail : [emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Du côté des mobilités

### L'Agglo offre une prime pour l'achat d'un VAE

L'Agglo met en place un dispositif d'aide financière à l'achat de Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour un montant de 150 € par vélo. Cette prime pourra atteindre les 200 € pour les personnes non imposables grâce à l'aide apportée par l'État dans le cadre de son plan Vélo.

Le vélo à assistance électrique permet de se déplacer facilement et d'appréhender les itinéraires contraints (forte pente) de manière plus abordable.

Ce dispositif d'aide financière sera mis en place selon les modalités suivantes :

- Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans.
- Le demandeur doit résider sur l'une des 30 communes de l'Agglo.
- Il ne peut y avoir qu'une seule demande par foyer.
- Les vélos devront être achetés auprès des vendeurs professionnels implantés sur le territoire de l'Agglo assurant un service après-vente.
- Il s'applique uniquement aux VAE achetés après le 17 juillet 2020.

Ce dispositif doit permettre aux personnes physiques résidant dans les communes situées sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération d'accéder à une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière et moins coûteuse.

A ce jour, le territoire compte 5 vélocistes qui sont (par ordre alphabétique) : Cyclable à Vienne, Cycles Blain à Vienne, E bike solutions à Vienne, Décathlon à Chasse-sur-Rhône, Intersport à Vienne.

Pour en savoir plus :

- sur le bonus vélo accordé par l'État : [www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique](http://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique)
- sur la prime de l'Agglo [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

# TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

## GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

En 2021, Chasse-sur-Rhône rebondit !

En cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite. Si les débuts de 2021 seront encore marqués par la crise, espérons qu'elle soit l'année du rebond ! Voilà six mois que vous nous avez élus pour transformer notre ville en mettant au cœur de nos préoccupations la proximité avec les habitants, la solidarité et la transition écologique. Voilà six mois que nous sommes présents tous les jours en mairie pour travailler à l'avenir de notre commune. Si nous avons fait de la démocratie

participative avec les citoyens une priorité, nous tenons à travailler en concertation avec les élus d'opposition. Dans l'histoire de notre commune, jamais les droits des groupes d'opposition n'ont été autant élargis. Les respecter, c'est respecter les électeurs qui leur ont fait confiance. Ces six premiers mois ont été marqués par la gestion de la crise sanitaire. Nous avons notamment créé un centre de dépistage grâce à l'appui des professionnels de santé. Nous avons proposé une solution aux parents lors de la fermeture du restaurant scolaire pour COVID. Un geste fortement

apprécié par les parents qui attendaient cette solution.

Ces six mois ont également permis de préparer nos projets dont les premiers devraient voir le jour dès 2021, à commencer par la végétalisation de la cour d'école du Château qui associera les enfants et les parents d'élèves. A suivre.

**Meilleurs vœux !**

Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère. Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ère ou sur <http://www.chassenouvelleere.fr/>

## GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

6 mois de mandat et déjà 4 promesses non tenues !

- Un élu vote sa propre augmentation de salaire... Où est la Charte Anti-corruption promise ?  
- Le budget 2020 voté en juillet prévoyait une hausse de 280 000€ pour les rémunérations. Or dès novembre, la majorité ajoute encore 100 000€ ! Les charges de fonctionnement explosent !  
- En cas de pollution, seuls les véhicules avec Crit'Air 1 et 2 peuvent circuler... comment font les autres ! Qu'en est-il de la gratuité des transports promise par le maire ? « Il s'agissait surtout d'une demande symbolique » nous explique-t-il en Conseil

municipal ! Eh bien les Chassères seront heureux de l'apprendre...

- Quant au passage de l'A46 à 2x3 voies, et la pollution qui va avec, il nous répond « nous n'avons jamais été contre... ». L'urgence climatique décrétée n'est-elle qu'un coup médiatique ? Même le projet d'abaisser la vitesse sur les autoroutes à 90km/h émane de l'Agglo et non de la Ville...

**Malfaçons au complexe sportif !**

Le maire signe un accord scandaleux avec l'assureur ! La Commune - donc les Chassères - vont payer : expertises, procédures et réparations. De son côté

l'assureur versera à la Ville... 500 € de dommages et intérêts... Où sont donc les zéros qui manquent !

Enfin, nous remercions les infirmières et la pharmacie pour leur belle initiative d'un centre de dépistage Covid.

**Nous vous souhaitons à tous, petits et grands, une meilleure année 2021 porteuse d'espoir et d'unité !**

Muriel DANIELE, Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK, Pascal ESTATOF  
Groupe Chassères Avant Tout  
[chasseresavanttout@gmail.com](mailto:chasseresavanttout@gmail.com)  
[facebook.com/chasseresavanttout](https://facebook.com/chasseresavanttout)

## GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Chers Chassères, nous venons de passer une année 2020 difficile, assombrie par la Covid 19, dramatique pour nombre d'entre nous, éloignés de nos proches et de nos séniors afin de les préserver. Nous n'avons pu fêter les anniversaires et toutes autres fêtes comme nous aurions souhaité le faire. Malgré cela, nous rencontrons encore des mesures sanitaires non respectées. La nouvelle municipalité ne les applique pas ou ne fait pas en sorte que nous, citoyens, soyons en totale sécurité. Pour exemple, la cantine scolaire.

L'équipe Agir Ensemble pour Chasse est mobilisée afin de défendre vos intérêts au quotidien. Nous sommes présents sur la commune, pour vous. N'hésitez pas à nous solliciter pour une question, un problème ou une aide éventuelle. Dans un avenir proche, nous retrouverons la liberté de jouir pleinement de notre vie, de nos familles et amis. Aussi, jamais l'espoir ne doit vous quitter. Jamais vous ne devez baisser les bras. Toujours vous tourner vers le soleil, car il brillera de nouveau sur chacun d'entre nous.

Nous plaçons tous nos espoirs en cette nouvelle année 2021 qui, souhaitons-le, sera de nouveau ensoleillée par la joie de vivre dans notre belle commune.

Très belle et bonne année 2021, santé, bonheur, joies, réussites personnelles et professionnelles, énergie et optimisme à vous et à tous vos proches. Mais aussi la paix et le bien vivre ensemble.

Facebook : @agiresemblepurchasse38 -  
Mail : [agiresemble.purchasse@gmail.com](mailto:agiresemble.purchasse@gmail.com)  
Tél: 06 12 53 35 39

# HGC

HOFICRI GROUPE CRINER



Lotissements - Aménagements fonciers  
Espaces de vie - Marchand de biens  
Achats de terrains, maisons et immeubles



✉ [contact@groupecriner.fr](mailto:contact@groupecriner.fr)  
102, chemin des Roches  
38670 Chasse sur Rhône

**04 37 20 20 50**



1

## Concours illumination

Voici le top 3 des photos

1. "Prenez soins de vous" de Gaby Thierry
2. "Village de Noël" de Agnès Artaud
3. "Sapin de Noël" de Agnès Artaud

Bravo à la grande gagnante  
Gaby Thierry



2



3

### Un peu de chaleur dans le cœur des Chassères : retour sur le concours photo des illuminations du 8 Décembre 2020

La traditionnelle fête du 8 Décembre n'a malheureusement pas pu être célébrée comme les années précédentes. En raison de la crise sanitaire, la municipalité s'est vue dans l'obligation d'annuler l'évènement Chasse en Lumières prévu le 11 décembre qui rassemble habituellement plusieurs centaines de participants dans les rues de la Ville. Afin d'apporter un peu d'esprit de fête et de chaleur, la collectivité a décidé de lancer un challenge aux habitants en proposant un jeu concours photo sur Facebook. L'objectif étant d'inviter les Chassères à prendre en photo leurs décorations et lumignons du 8 Décembre.



**Vous avez encore jusqu'au 31 janvier  
pour déposer vos sapins dans un des 8 points  
de collecte (voir plan p.35) mis en place  
sur la commune.**